

Rapport d'Orientation Budgétaire

ROB 2019





Le Débat d'orientation budgétaire est un moment important de la vie démocratique de notre conseil. Ce débat donne le cap et réaffirme nos ambitions politiques.

« Les questions de solidarité, d'emploi, d'éducation ou encore de culture sont centrales dans nos politiques municipales. Nous plaçons l'écoute de nos concitoyens comme préalable à la prise de décision. »

La participation citoyenne n'est pas un vain mot dans notre ville mais une réalité, nous associons les habitants aussi souvent que possible sur les grands projets mais aussi sur les problèmes du quotidien. Le pays traverse une crise, la commune doit être la stabilité, le socle et le vivre ensemble.

L'État ne peut pas apporter toutes les réponses à ces questions, chacun doit prendre sa part de responsabilité : La Région, le Département, la Métropole et la Commune. Je vous propose dans ces orientations budgétaires des mesures fortes pour améliorer le pouvoir d'achat des maxévillois les plus fragiles, dans la droite ligne des propositions du Président de la République dans le cadre du plan pauvreté. Je souhaite continuer à placer la question de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation comme priorité absolue. Il faut combattre les inégalités dès le début, après il est trop tard. D'ailleurs, j'ai proposé à l'État et au Président du Département que Maxéville soit ville pilote sur le sujet de la petite enfance.

C'est ensemble que nous réussirons. Maxéville sera toujours précurseur, volontaire et moteur pour sortir des habitudes. C'est de notre responsabilité, nous dérober serait une faute.

Les orientations 2019 s'inscrivent sur le chemin que nous avons tracé depuis le début du mandat. Après l'indispensable désendettement de la ville, puis le temps venu de la convalescence, il vient maintenant le temps de l'accélération des projets, accélération possible parce que le redressement financier de la ville nous le permet.

L'année 2018 a été une année particulière. Le pays est passé par des moments de très grandes joies mais aussi de très grands doutes. La France connaît une crise sociale et politique. C'est pour cela que les questions de solidarité, d'emploi, d'éducation ou encore de culture sont centrales dans nos politiques municipales. Nous plaçons l'écoute de nos concitoyens comme préalable à la prise de décision.

Grâce à notre politique de désendettement, une réduction de certaines dépenses, et des décisions prises non sans peine en matière fiscale, les résultats que nous obtenons sont très encourageants. La dette, continue d'année en année à diminuer. Elle était de 18M€ à notre arrivée en 2014, elle s'établit fin 2018 à 12 M€, soit une baisse de la dette en 4 ans de 34%. Notre épargne est redevenue positive dès 2015 pour s'établir fin 2018 à 1,1M€. Ce n'est pas une cagnotte, cette épargne nous permet de l'injecter dans nos investissements et de ce fait d'entretenir notre patrimoine municipal et de porter des projets utiles aux habitants.

Les investissements en 2019 seront conséquents, plus de 4M€. Notre stratégie consiste principalement à financer nos investissements par 3 leviers : un fort autofinancement, un emprunt raisonnable et la mobilisation de subventions extérieures.

Pour 2019, je vous propose de poursuivre les grandes orientations budgétaires posées depuis le début de ce mandat :

- > Investir dans la création ou la rénovation d'équipements utiles aux habitants ;
- > Maintenir notre capacité d'autofinancement à un fort niveau en maîtrisant nos dépenses de fonctionnement ;
- > Poursuivre le désendettement.

La première partie de ce rapport sera tout d'abord consacrée à l'étude de la stratégie budgétaire de la ville qu'il vous est proposé d'adopter, tandis que la seconde partie détaillera la mise en œuvre des politiques municipales autour de 3 mots clés :

- > **Maxéville ville accueillante et attractive ;**
- > **Maxéville, ville solidaire ;**
- > **Maxéville, ville durable.**

Nous sommes dans la dernière ligne droite de notre mandat. Je veux remercier tous les élus quelles que soient les sensibilités politiques, majorité comme minorité. Votre sens des responsabilités, votre mobilisation et votre volonté de dépasser les clivages, nous ont permis de travailler ensemble pour porter des politiques municipales utiles à la vie quotidienne de nos concitoyens. Je tiens à remercier également les agents de la ville qui participent activement à ce travail d'élaboration, de réflexion et de mise en pratique concrète de ces politiques.

En 2019, continuons l'action, la concertation et la mobilisation de toutes et de tous.

« Maxéville, une ville qui bouge »

Christophe Choserot



« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. »

Article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Sommaire

FINANCES DE LA VILLE-----7

1. Présentation schématique et synthétique
de la stratégie budgétaire 2019 -----9

2. Un programme d’investissement ambitieux à financer -----10

3. Une recherche active de subventions -----13

4. Notre capacité à emprunter -----14

5. Un niveau d’autofinancement satisfaisant à préserver -----17

6. Une évolution maîtrisée des dépenses -----18

8. La stabilisation des charges de personnel -----19

9. Vers un maintien des dotations de l’État -----20

10. Une baisse des impôts sans conséquence immédiate sur les
recettes fiscales de la commune -----21

I/ VILLE ACCUEILLANTE et ATTRACTIVE -----23

1. Une géographie particulière -----24

2. Accueillir, écouter, informer et orienter les publics -----25

3. S’installer à Maxéville -----26

4. Permettre l’épanouissement de l’enfant -----27

5. Accompagner la jeunesse -----28

6. Dynamiser, diversifier, soutenir et accompagner la vie culturelle,
associative et sportive locale -----28

7. Rassembler, écouter, découvrir et partager les émotions autour
d’événements festifs, populaires et citoyens -----31

II/ VILLE SOLIDAIRE -----33

1. Aider à grandir, c’est donner aux enfants les moyens de réussir-34

2. S’épanouir -----38

3. S’entraider -----38

4. Accompagner le vieillissement -----41

III/ VILLE DURABLE -----43

1. Participer et collaborer pour avancer ensemble -----44

2. Améliorer le cadre de vie, préserver l’environnement et accompagner
la transition énergétique -----46

3. Préserver la santé, agir sur le bien-être et éduquer à l’environnement-48

FONCTIONNEMENT DE L’INSTITUTION -----51



Finances

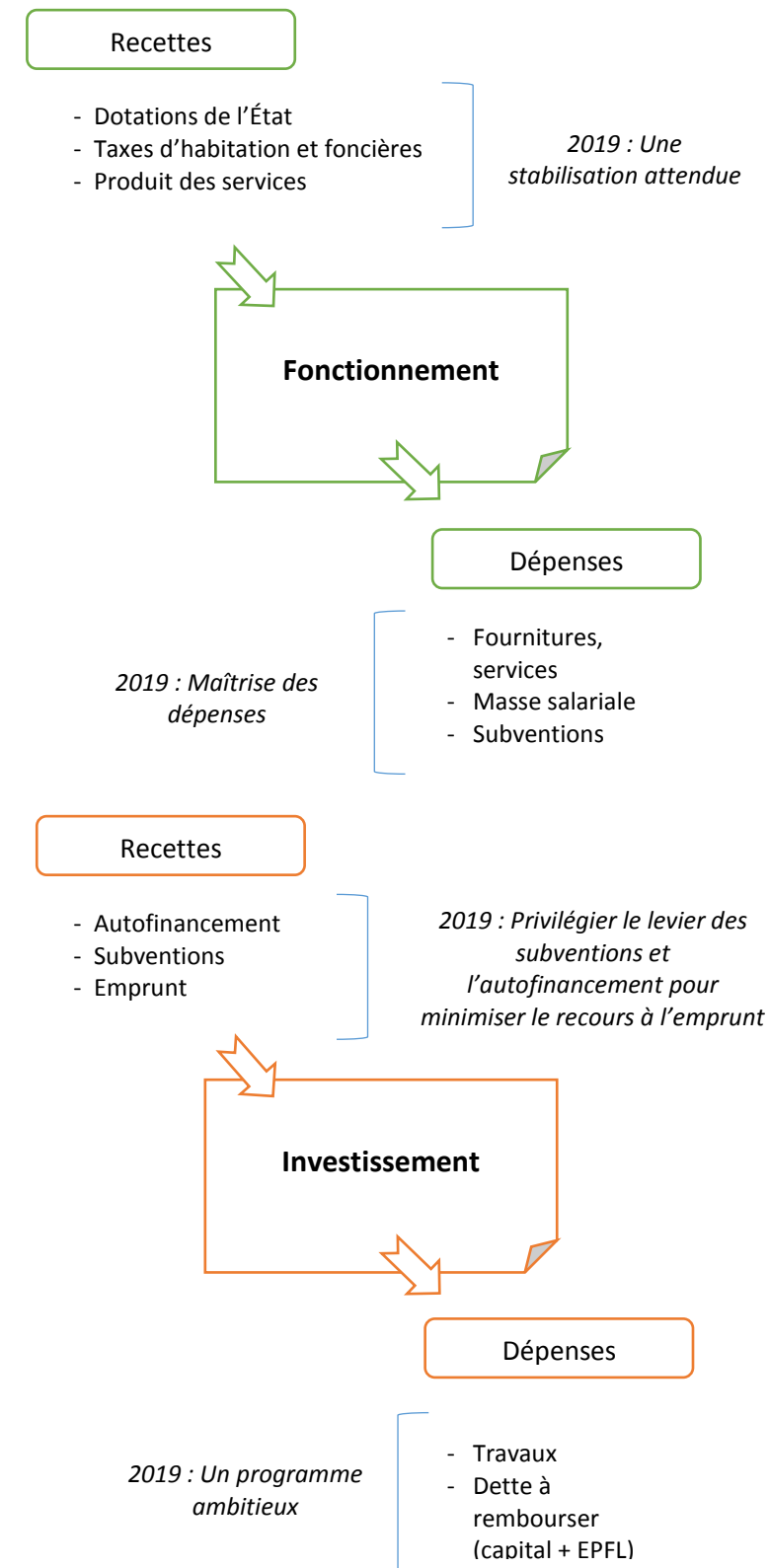




> Quartier centre

Présentation schématique et synthétique de la stratégie budgétaire 2019

Les orientations envisagées s'intègrent au sein d'une armature budgétaire composée des sections de fonctionnement et d'investissement.



Une stratégie claire et raisonnable

La **stratégie budgétaire** envisagée pour l'année 2019 épouse avec raison l'ambition du projet politique portée pour la ville.

Cette stratégie consiste principalement à financer un programme d'investissement conséquent (plus de 4 millions d'euros de travaux prévus pour 2019) par 3 éléments indispensables à une saine gestion : un **autofinancement** satisfaisant, un **endettement** mesuré et la mobilisation de **subventions** extérieures.

L'**autofinancement**, dégagé grâce à des recettes de fonctionnement supérieures aux dépenses, se situe à un niveau très favorable depuis 2015. Préserver l'épargne de la ville pour 2019 est essentiel pour investir fortement et améliorer le niveau de services proposé aux habitants.

Pour y parvenir une maîtrise optimale de la section de fonctionnement est envisagée de deux façons : limiter l'évolution des dépenses de fonctionnement d'une part et maintenir une dynamique de recettes satisfaisante d'autre part. Sur ce dernier point, le défi pour les années à venir sera grand puisque toute hausse de la fiscalité pesant sur les ménages est exclue tandis que l'État s'apprête à poursuivre la réforme de la fiscalité locale. Comment sera financée la suppression de la taxe d'habitation ? Peut-on craindre une baisse des dotations à laquelle la ville de Maxéville avait échappé jusqu'alors ?

S'agissant du recours à l'**emprunt**, celui-ci s'avère dorénavant possible grâce à une gestion rigoureuse de la dette depuis 4 ans : aucun emprunt contracté et une sécurisation de l'emprunt toxique.

La recherche de **subventions** auprès de partenaires extérieurs s'avère enfin déterminante. Elle mobilise toute notre énergie pour solliciter et convaincre d'autres acteurs de co-construire avec nous notre ville de demain.

Un programme d'investissement ambitieux à financer

10

11

La Ville envisage d'inscrire au budget 2019 un plan d'investissement ambitieux de 4,5 millions d'euros : l'aménagement du parc Léo Lagrange et la construction d'une crèche sur le quartier Champ-le-Boeuf, les travaux dans les écoles et la rénovation du gymnase Marie-Marvingt seront les principaux chantiers. Cette page présente les principaux chantiers de l'année 2019. Le détail des autres investissements projetés et engagements pluriannuels figure à la page suivante.

Écoles



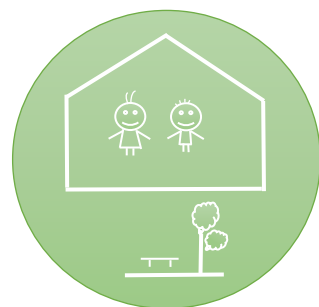
Liste des travaux

Coût 2019

Toiture de l'école Moselly
Cour de l'école Saint-Exupéry

250 000 €
30 000 €

Crèche et parc



Liste des travaux

Coût 2019

Construction d'une crèche
Aménagement du Parc Léo Lagrange

355 000 €
900 000 €

Gymnase, Brasseries et autres



Liste des travaux

Coût 2019

Gymnase Marie-Marvingt
(Toiture, parquet, menuiserie, accessibilité)
Chaufferie - site des Brasseries
(Acquisition et toiture)
Réhabilitation du bâtiment urbanisme

1 300 000 €
789 000 €
250 000 €

D'autres investissements non moins importants sont également prévus pour l'année 2019 comme les études qui devront aboutir à la requalification du centre village (20 000 €), la campagne d'amélioration de l'habitat menée auprès des particuliers (30 000 €) ou encore la remise en conformité électrique du site des Brasseries (20 000 €).

Engagements pluriannuels

Coût

	2019	2020	2021	Total
Construction d'une crèche (APCP n°301)	355 000 €	550 000 €		905 000 €
Aménagement du Parc Léo Lagrange (APCP n°302)	900 000 €	50 000 €		950 000 €
Acquisition de la Chaufferie (Achat sur 3 ans - convention EPFL)	289 000 €	128 000 €		417 000 €
Acquisition des Grandes Brasseries (Achat sur 10 ans - convention EPFL)	185 000 €	185 000 €	185 000 €	2 M€

Rappel de la notion d'APCP

APCP signifie « autorisation de programme et crédit de paiement ». Ce dispositif permet à la commune de ne pas faire supporter à son budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle mais seulement les dépenses à régler au cours de l'exercice. Pour rappel, les deux APCP mentionnées ci-dessus ont été adoptées lors du Conseil Municipal du 28 septembre 2018.

Liste des autres investissements

Coût 2019

Mise en accessibilité des sites communaux	183 000 €
Toiture Ludothèque centre et Max'anim	60 000 €
Accompagnement amélioration de l'habitat	30 000 €
Adaptation clôture city stade Darnys	26 000 €
Études requalification du centre village	20 000 €
Intervention sur la Maison du lien et de la solidarité	20 000 €
Subvention d'équipement projet Mémô	20 000 €
Matériel informatique	15 000 €
Illuminations de la Ville	15 000 €

La ville de Maxéville réalise avec vous...

L'AMÉNAGEMENT DU PARC LEO LAGRANGE

Un projet partagé et durable issu de la concertation avec les habitants

ZEPPÉLIN PAYSAGISTES

PARTICIPATION CITOYENNE

"Le paysage est partout un élément important de la qualité de vie des populations (...). Il constitue un élément essentiel du bien-être individuel et social".

Convention européenne du paysage, signée à Florence en 2000 sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Maître d'ouvrage	Ville de Maxéville
Maître d'oeuvre	Paysages d'Ici et d'Ailleurs 88350 Liffol-le-Grand
Entreprises	Lot1 : LorTP 54320 Maxéville
	Lot 2 : Keip 57340 Morhange
SPS	ACI 54500 Vandoeuvre les Nancy

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :

État : Dotation Politique de la Ville
Région Grand Est

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

> Panneau d'informations, chantier d'aménagement du Parc Léo Lagrange

Une recherche active de subventions

La recherche de subventions auprès de partenaires extérieurs s'avère déterminante pour financer les chantiers importants de la ville et éviter un recours excessif à l'emprunt. Les 2 millions d'euros de subventions obtenues pour le financement des projets évoqués précédemment permettront d'encaisser 1,5 millions de subventions dès 2019 en fonction du rythme des travaux.

École Moselly

Subventions obtenues	Partenaire	Fonds
400 000 €	État	DPV

Parc Léo Lagrange

Subventions obtenues	Partenaires	Fonds
535 000 €	État	DPV
80 000 €	Région	SITRU

Crèche

Subventions obtenues	Partenaires	Fonds
300 000 €	État	DPV
160 000 €	Département	CTS

Gymnase Marie-Marvingt

Subventions obtenues	Partenaires	Fonds
290 000 €	Région	SEUS - SIS
245 000 €	État	DETR - DSIL

Un soutien confirmé de l'Etat, la Région et le Département



Le projet de loi de Finances 2019 prévoit le **maintien des aides à l'investissement** de l'État au profit des collectivités territoriales.

Une enveloppe de 1,8 milliards serait ainsi réservée au bloc communal pour aider les 35 000 communes de France à financer leurs investissements.

Cette enveloppe se répartie principalement en 3 fonds :

- La **DETR** (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour 1 milliard d'euros
- La **DSIL** (dotation de soutien à l'investissement local) pour 570 millions d'euros
- La **DPV** (dotation politique de ville) pour 150 millions d'euros

Dans ce contexte, la ville sollicitera à nouveau ces fonds afin d'obtenir idéalement des aides pour les projets futurs suivants : rénovation de la toiture de l'hôtel de ville, réhabilitation du centre technique municipal, requalification du centre-ville et du site des Brasseries, réhabilitation de l'école Saint-Exupéry.

La Région Grand Est maintient elle aussi le niveau d'aides versées aux collectivités pour certains projets concourant à la réalisation des objectifs fixés par le **SRADDET** (Schéma régional d'aménagement, du développement durable et d'égalité des territoires), un document planificateur stratégique.

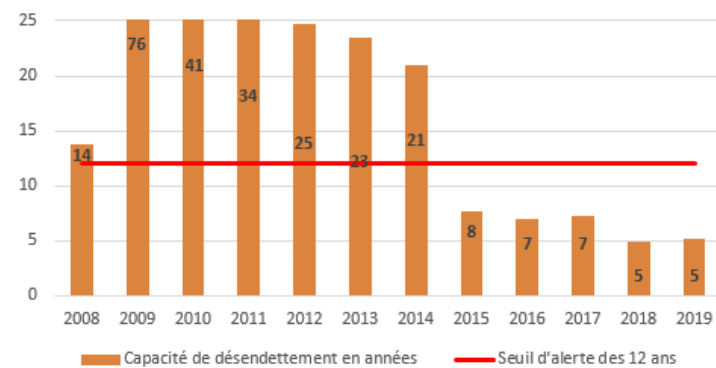
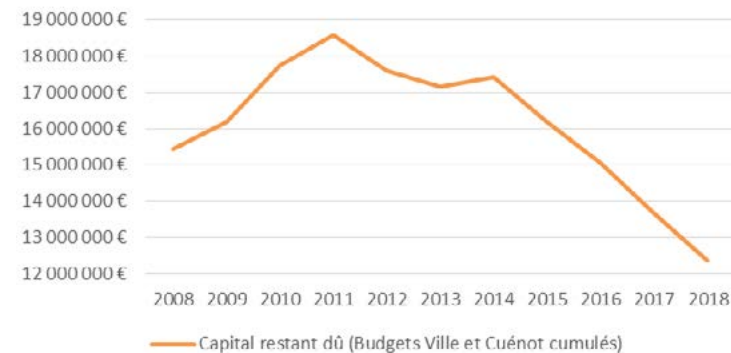
Plusieurs fonds seront donc encore sollicités en 2019 en particulier :

- Le **SITRU** (soutien aux investissements au titre du renouvellement urbain)
- Le **SEUS** (soutien aux investissements des espaces urbains structurants)
- Le **SIS** (soutien aux investissements sportifs)
- Le **STRF** (soutien au traitement et requalification des friches)

La gestion de la dette depuis 4 ans a permis d'assainir une situation critique. Sortie de la zone de surendettement et ayant sécurisé son emprunt « toxique », la ville pourra recourir en 2019 plus sereinement à l'emprunt comme en témoigne ces différents indicateurs.

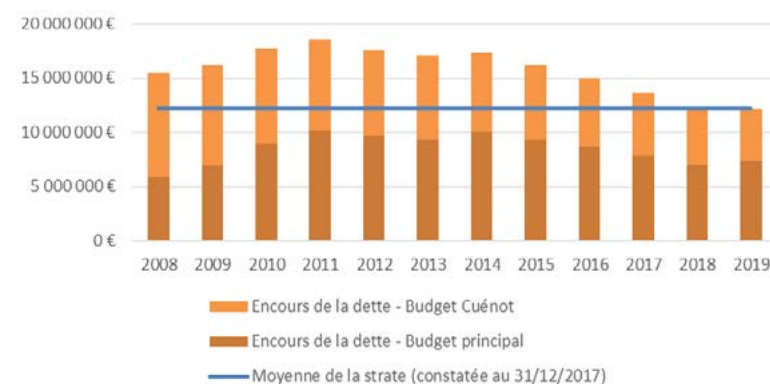
Une dette qui baisse massivement depuis 2014

La dette que la ville doit rembourser est passée de 17 millions d'euros à environ 12 millions d'euros. **Cette baisse de 30 %** ouvre des perspectives plus sereines pour recourir à l'emprunt.



Une capacité de désendettement plus forte

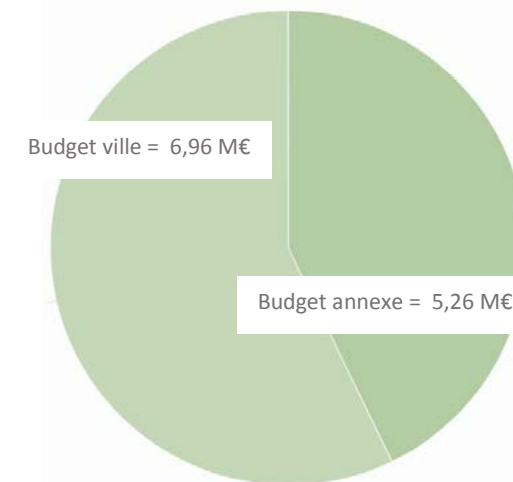
Moins importante, la dette est dorénavant **plus soutenable** pour la ville d'autant que ses capacités financières ont augmenté. Un emprunt de 1,2 millions d'euros en 2019 n'affecterait pas notre **capacité de désendettement** grâce aux orientations poursuivies en fonctionnement qui permettront de maintenir notre niveau d'épargne.



Un emprunt maximal de 1,2 millions d'euros pour 2019

L'endettement de la ville est revenu en 2018 à un niveau acceptable. Afin de conforter cette situation et poursuivre le désendettement en 2019, il est nécessaire d'emprunter moins que le capital de la dette à rembourser. Un emprunt de 1,2 millions d'euros permettrait de financer en partie les investissements tout en poursuivant la baisse de l'endettement et maintenir **celui-ci en dessous du niveau constaté dans la strate**.

ENCOURS DE LA DETTE PAR BUDGET



Une dette répartie sur 2 budgets

Au 1^{er} janvier 2019, l'encours de la dette qui s'élève à 12,22 millions d'euros se répartit de la manière suivante :

- 6,96 M€ sur le budget principal (soit 57 % de la dette) ;
- 5,26 M€ sur le budget annexe Cuénot (soit 43 % de la dette).

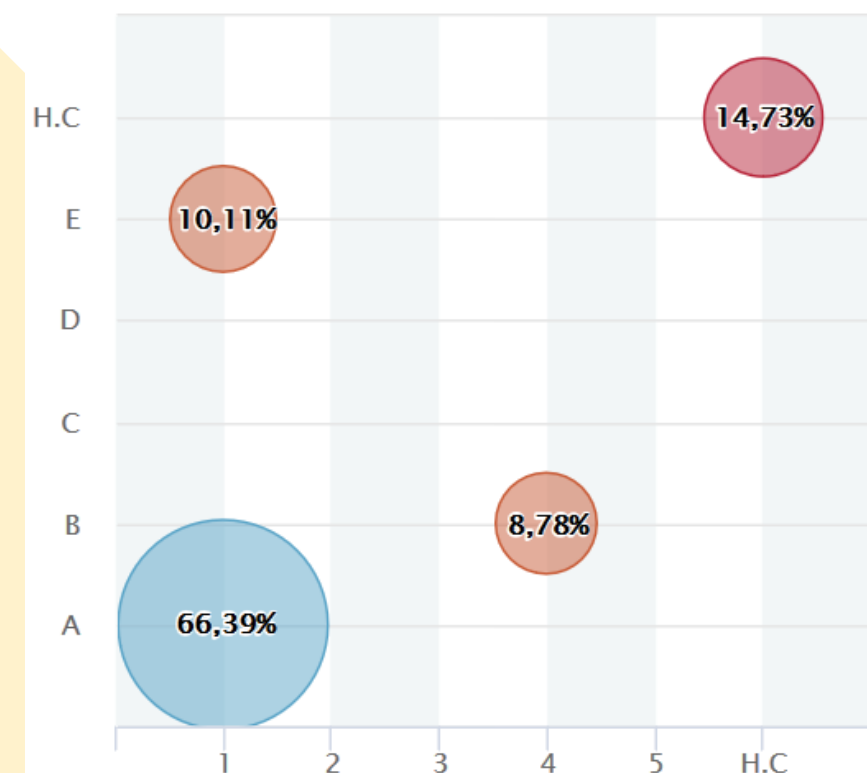
La dette du budget annexe pèsera toujours en 2019.

Une partie de la dette encore sous risque

Comme l'indique le graphique ci-contre élaboré à partir de la charte Gissler dite « charte de bonne conduite », près de 15 % de la dette de la ville sont considérés hors catégorie. Cette part correspond à l'emprunt toxique souscrit en 2007 pour un montant de 3 millions d'euros.

Affecté sur le budget Cuénot (88 %) et le budget principal (12 %), cet emprunt s'éteindra en 2033 et son capital restant dû s'élève en 2019 à 1,8 millions d'euros.

Les intérêts à payer chaque année restent volatiles (dépendants du cours du dollar et du franc suisse) et impliquent une sécurisation du risque par une provision déjà constituée en 2017 et l'intervention possible du fond de soutien de l'État.



Structures

- A Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
- B Barrière simple. Pas d'effet levier
- C Option d'échange (swaption)
- D Multiplicateur jusqu'à 3, Multiplicateur jusqu'à 5 capé
- E Multiplication jusqu'à 5

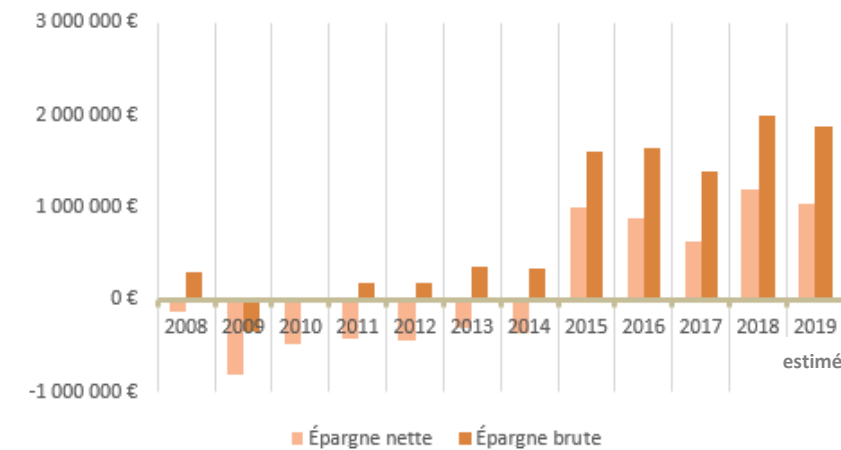
Indices sous-jacents

- 1 Indices zone euro
- 2 Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices
- 3 Ecart d'indices en zone euro
- 4 Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (mais dans la zone OCDE)
- 5 Ecart d'indices hors zone euro (mais dans la zone OCDE)



Un niveau d'autofinancement à préserver

Le financement des investissements 2019 reposera enfin sur un niveau d'autofinancement important. L'épargne de la commune est un indicateur significatif de l'autofinancement. L'objectif pour 2019 sera de maintenir la qualité de l'épargne observée depuis 2015. Plus elle sera importante, plus les investissements seront eux-aussi conséquents.

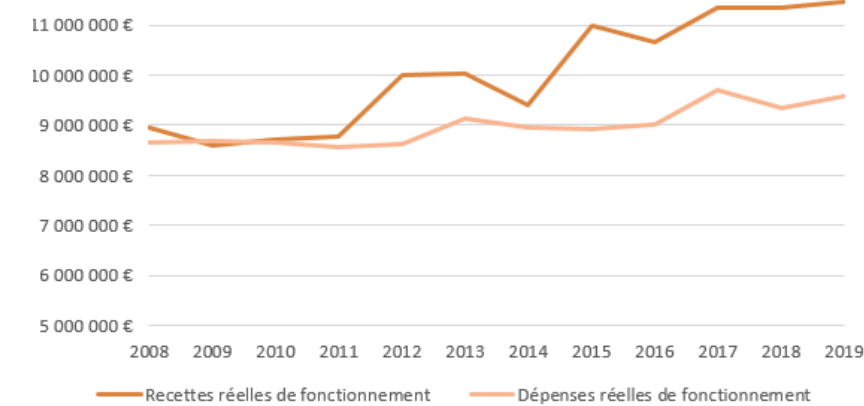


Pour mémoire, l'épargne brute correspond aux ressources dégagées à partir des recettes réelles de fonctionnement, une fois les dépenses de fonctionnement réglées.

L'épargne nette correspond quant à elle à l'épargne brute minorée du remboursement du capital de la dette.

Objectif 2019 : maintenir une épargne nette positive ...

Comme l'indique le graphique ci-dessus, l'épargne de la ville se porte bien depuis 2015. L'objectif sera de maintenir en 2019 cette épargne à un haut niveau afin de conserver une capacité d'autofinancement optimale.



Par rapport au budget 2018, les dépenses réelles de fonctionnement devraient se stabiliser aux environs de 9,5 millions d'euros tandis que les recettes réelles de fonctionnement s'élèveraient à environ 11,4 millions d'euros.

... en maîtrisant la section de fonctionnement

Pour atteindre cet objectif, une maîtrise des dépenses de fonctionnement conjuguée à une stabilisation des recettes de fonctionnement sera nécessaire.

Les dépenses réelles de fonctionnement comprennent les charges à caractère général, la masse salariale, les charges financières ou encore les charges de gestion courante. Afin de maintenir une qualité d'épargne optimale, les différentes délégations ont contenu l'évolution des dépenses de fonctionnement. Au-delà d'une gestion rigoureuse, les intérêts de la dette à rembourser diminueront aboutissant à une diminution globale de 1,35 % par rapport au précédent budget. Au total, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèveraient environ à 9,58 millions d'euros.

Les charges générales

Ces dépenses s'élèveront à 3,5 millions d'euros et comprennent les dépenses énergétiques, les prestations de services, les locations de véhicules, photocopieurs, les dépenses d'entretien et d'assurance. Une stabilisation de ce chapitre (+0,25 %) est envisagée par rapport au dernier budget grâce à une baisse du coût de l'assurance statutaire (- 118 000 €) qui viendra compenser les hausses suivantes :

- Gestion des temps péri extra scolaires, classes transplantées (+ 65 500 €)
- Animations jeunesse, gardes périscolaires et petite enfance (+ 5 600 €)
- Audit TLPE et mission archivage (+24 000 €)
- Projet participatif aux Aulnes et Escapades (+ 18 000 €)

Les charges financières

Les intérêts de la dette devraient s'élever à environ 205 000 €.

En raison du non recours à l'emprunt depuis 4 ans et du remboursement dégressif des intérêts des prêts, les charges financières devraient continuer à diminuer en 2019.

Une baisse de 8,7 % (soit - 19 610 €) par rapport aux inscriptions du dernier budget est ainsi envisagée même en tenant compte des effets d'un futur emprunt.

Les charges de gestion courante

Ce chapitre comprend principalement les subventions, les indemnités versées aux élus, et les petites dépenses de gestion courante. Il s'élèvera à 1,15 millions d'euros en 2019 contre 1,29 millions d'euros en 2018. Cette baisse de 11 % s'explique par la subvention d'équilibre à verser au budget annexe qui sera moindre en raison d'investissements moins importants à prévoir sur le bâtiment Cuénot. Même en baisse la subvention d'équilibre s'élèvera une nouvelle fois à plus de 300 000 €. Le budget annexe sera à nouveau marqué par l'importance de la dette à rembourser (80 % des dépenses) : 216 000 € en intérêts et 550 000 € en capital.

Les dépenses de personnel

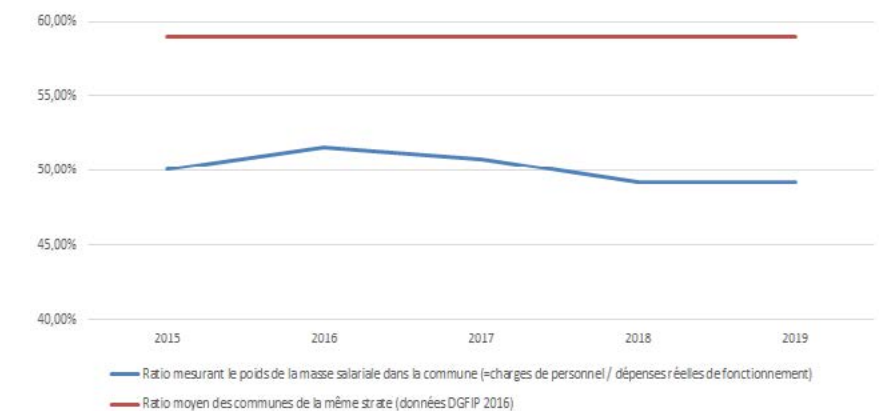
L'augmentation des charges de personnel devraient être contenues aux environs de 1,1 % par rapport aux inscriptions du budget précédent (voir page suivante).

Elles devraient en effet passer de 4,66 millions d'euros à 4,71 millions d'euros soit une hausse de 50 000 € environ.

Malgré des effectifs constants, les charges de personnel devraient légèrement augmenter en 2019 en raison principalement de l'impact du glissement vieillesse technicité (GVT) et la mise en œuvre du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et rémunérations (PPCR). La ville continuera à faire d'importants efforts en matière de gestion de la masse salariale en favorisant les leviers qui permettront de contenir son augmentation (mutualisation de services, optimisation de la gestion des compétences des agents, gestion optimisée des heures supplémentaires). En parallèle, l'engagement et la qualité du service public rendu par les agents seront valorisés via l'avancement, la promotion interne et la nomination après réussite aux concours.

Le poids mesuré des dépenses de personnel

Les charges de personnel représenteront environ 49 % des dépenses réelles de fonctionnement de la ville. Cette proportion est inférieure à celle constatée dans les communes de la même strate (60 %) comme l'indique le graphique ci-contre.



Cet indicateur est à nuancer, puisque d'une commune à l'autre les modes de gestion de mêmes services peuvent différer (gestion en régie ou contrats avec des entreprises).

Au 31 décembre 2018, la Ville comptait 124 agents en position d'activités dont :

- 103 fonctionnaires titulaires
- 17 contractuels
- 4 apprentis

En 2018, les dépenses de personnel étaient de 4 598 241 € et se composaient principalement :

- des traitements indiciaires : 2 370 280 €
- du régime indemnitaire : 262 219 €
- Le 13^{ème} mois : 193 333 €
- Les heures supplémentaires : 95 541 €
- La nouvelle bonification indiciaire : 53 392 €
- Les astreintes : 15 736 €

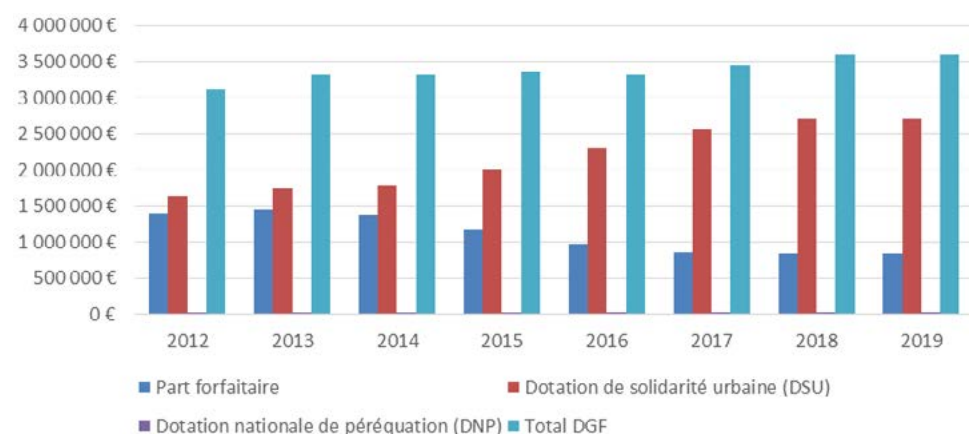
Vers un maintien des dotations de l'État

20

Les dotations constitueraient à elles-seules en 2019 environ **45 % des recettes** réelles de fonctionnement de la ville, soit environ **5,2 millions d'euros**. En **hausse de 11 %** par rapport au dernier budget, les dotations comprendront principalement la Dotation Globale de Fonctionnement (3 593 831 €), la Dotation Politique de la Ville (893 333 €) ainsi que les compensations sur les exonérations de taxes d'habitation et foncières (248 000 €). La DPV perçue par la commune augmentera de **97 %** en raison d'une programmation importante des travaux éligibles en 2019 (Parc, Crèche, École Moselly).

Une stabilisation de la DGF à nouveau attendue en 2019

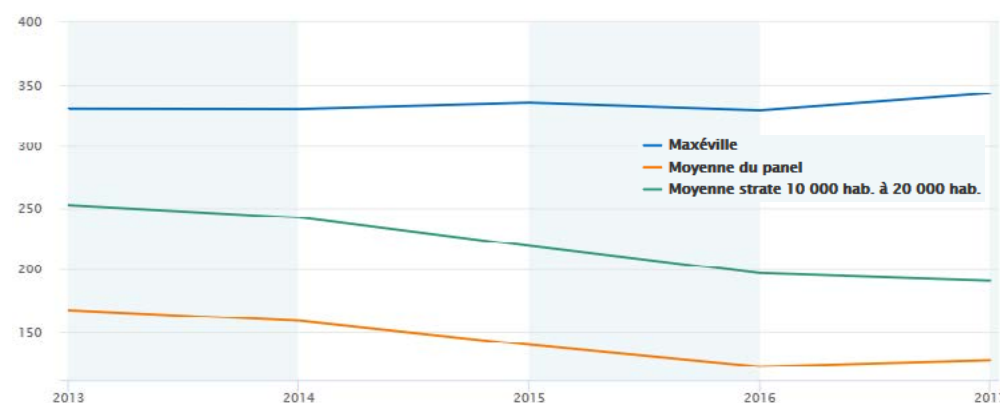
La loi de Finances 2019 **prévoit le maintien de la DGF** versée au bloc communal. Depuis plusieurs années, la DGF maxévilloise est marquée par le dynamisme tiré d'une de ses composantes : la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU).



La croissance de la DSU tire la DGF vers le haut et repose sur les indicateurs suivants : le potentiel financier de la commune, la part de logements sociaux, le revenu moyen des habitants et la proportion d'habitant percevant des aides aux logements.

L'importance de la DGF

Comme l'indique le graphique ci-dessous, la DGF / hab. versée par l'État à Maxéville est **plus importante que celle perçue pas les autres communes de la Métropole** (moyenne du panel) ainsi que les communes de la même strate.



Selon la DGFIP (dont les données publiées se limitent à ce jour à 2017) la DGF par habitant perçue par la commune était près de 3 fois supérieure à celle constatée en moyenne dans les communes de la Métropole.

21

Une baisse de la taxe d'habitation sans conséquence immédiate sur les recettes de fonctionnement

Les **recettes fiscales** communales devraient représenter en 2019 environ **5,7 millions d'euros** soit la moitié des recettes réelles de fonctionnement (11,4 millions d'euros). La fiscalité directement votée par le Conseil Municipal s'élève à 3,1 millions d'euros et se compose de la taxe d'habitation (1,3 millions d'euros), la taxe foncière (1,8 millions d'euros) et la taxe locale sur la publicité extérieure (50 000 €). Les autres recettes fiscales de ce chapitre dépendent de la Métropole. Elles comprennent la dotation de solidarité communautaire (400 000 €) ainsi que les compensations relatives à la réforme de la taxe professionnelle (2 millions d'euros). Malgré une **réforme conséquente de la taxe d'habitation**, aucune perte de recettes ne sera en principe constatée en 2019. Au total, les recettes fiscales devraient même enregistrer une **légère progression** (+ 1,7 %) en raison de l'évolution des bases fiscales en fonction de l'inflation et des résultats escomptés d'un audit de la taxe locale sur la publicité extérieure.

400 € de taxe d'habitation en moins

Dans le cadre de la suppression progressive de la taxe d'habitation, 2019 sera marqué par une nouvelle baisse de cette imposition pour la plupart des Maxévillois redevables de cette taxe.

Après une baisse moyenne de 204 € en 2018, la majorité des Maxévillois bénéficiera en 2019 d'un **dégrèvement moyen de 400 €**. En 2020, celui-ci devrait s'élever en principe à un peu moins de 700 €.

Compensés à l'euro près par l'État

Au total, la baisse de la taxe d'habitation s'élèvera en 2019 à 1 million d'euros (parts métropolitaine et communale confondues).

Pour la commune, ce montant représentera 370 000 € soit près de 5 % des recettes réelles de fonctionnement actuelles. Il n'en demeure pas moins que la **compensation intégrale** de ce dégrèvement annoncée par l'État s'avère **indispensable** pour 2019 et les années à venir afin de ne pas empiéter sur la capacité de la ville à exercer ses compétences.

Vers une nouvelle réforme de la fiscalité locale

Le Gouvernement a annoncé en 2018 aux collectivités une réforme fiscale censée aboutir durant l'été 2019. Dans ce contexte et dans un climat social agité, beaucoup d'**incertitudes** demeurent sur le devenir des ressources des communes à commencer par la taxe d'habitation. Va-t-elle être disparaître totalement ? Sa suppression se limitera-t-elle à 80 % des foyers fiscaux ? Les pertes de recettes pour les communes seront-elles compensées durablement par l'État à l'euro près ? Le grand débat national aboutira-t-il à une baisse massive des prélèvements obligatoires et en conséquence de la dépense publique ? Si oui, les services publics assurés par les collectivités seront-ils impactés ?

Face à ces incertitudes, la commune souhaite inscrire ses **orientations budgétaires 2019** entre **prudence** d'une part, afin de préserver à l'avenir des marges de manœuvre essentielles et **ambition** d'autre part, pour améliorer le bien-être territorial des habitants.



22

23



Ville accueillante & attractive

PARTIE 1

I/ Ville accueillante et attractive

Une ville accueillante qui fait bon accueil aux habitants et aux nouveaux arrivants concentre les efforts collectifs pour créer un lieu où les personnes se sentent valorisées et intégrées, en leur proposant de nombreux services et animations.

Les critères comme l'entretien du patrimoine, la réhabilitation et la rénovation des bâtiments, la situation géographique, la fiscalité stable, les services à la population dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'environnement, des loisirs, du service à la personne, de l'accessibilité, des transports confirment que la ville de Maxéville est accueillante et attractive.



1/ UNE GÉOGRAPHIE PARTICULIÈRE

Ville d'un peu plus de 10 000 habitants située au nord de Nancy, Maxéville constitue la porte d'entrée de la Métropole du Grand Nancy (20 communes) ; trait d'union entre celle-ci et le Val de Lorraine sur l'axe Nancy / Metz / Luxembourg. S'étendant sur une superficie de 5,6 km², la commune, adossée à un massif forestier de Haye de 11 600 ha classé en forêt de protection, est composée de quatre quartiers, chacun ayant sa spécificité et son histoire : Centre, Meurthe-Canal, les Aulnes - Solvay et le Champ-le-Bœuf.

D'une géographie particulière liée aux paysages typiques de « côtes » (Plateau, coteaux boisés et fond de vallée), son espace reste fortement structuré (et marqué) par d'importantes infrastructures de transports :

- › autoroute A31, infrastructure autoroutière majeure connectant le sillon rhodanien à l'ensemble du Bénélux,
- › voie ferrée SNCF (dont la ligne TGV Est),
- › canal de la Marne au Rhin.

Maxéville accueille deux zones d'activités économiques dynamiques et attractives (Saint Jacques 1 & 2, et Nancy porte Nord) et compte plus de 600 entreprises. Très proche du centre de Nancy, elle offre la possibilité de cultiver son « bout de jardin » à deux pas du centre urbain, de se rencontrer et participer à un grand nombre de manifestations, de se balader à travers bois, de « vivre la ville à la campagne »...

Le dynamisme des associations sur son territoire contribue à la valorisation et au rayonnement de Maxéville, mais également au bien-être des habitants au travers des manifestations, expositions, spectacles proposés.

2/ ACCUEILLIR, ÉCOUTER, INFORMER ET ORIENTER LES PUBLICS

Comprendre les demandes et les réalités des publics

La responsabilité première de la ville est d'évaluer, de comprendre les demandes ou réalités de tous les publics en situation de fragilité socio-économique.

La montée en puissance de l'équipe municipale dans le domaine des politiques de solidarité et de cohésion sociale ces dernières années, s'est accélérée au cours du mandat en recherchant à améliorer les services existants rendus aux Maxévillois :

- › en promouvant l'accès aux droits des administrés : simplifier les démarches et résorber le phénomène de « non recours ».
- › en privilégiant l'accueil et l'accessibilité du service.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est l'outil privilégié de la réponse sociale municipale. Sa mission de service municipal d'accueil social doit être confortée et adaptée aux nouveaux enjeux et besoins. Si les populations se tournent, en premier lieu, vers la ville lorsqu'elles rencontrent des difficultés, c'est bien souvent parce que leur lecture des organisations administratives et des dispositifs sociaux est rendue plus difficile, en raison de la complexité croissante du fonctionnement institutionnel. Une distance s'installe ; ce qui, à l'échelon municipal, rend d'autant plus essentiel ce travail de lisibilité autour de la mission d'accueil social. Mieux repérée, elle pourra être plus efficace encore.

La pleine réalisation de cette mission d'accueil et d'orientation des publics concerne l'accessibilité à l'information. Toute personne doit pouvoir trouver facilement et rapidement l'information dont elle a besoin : un accès facilité à l'ensemble des dispositifs et services existants. Il suppose un travail de regroupement et d'organisation de l'information qui se concrétisera par la création de différents supports d'information (guides, portail).

Entretenir la communication vers les habitants

Afin d'informer les habitants sur les politiques municipales et les services rendus aux usagers, la ville continuera d'entretenir la communication vers les habitants grâce à des outils diversifiés et adaptés à tous les publics :

› **par une communication écrite** : Journal de Maxéville, plan de Maxéville, plaquettes d'informations (RAM, CCAS, Petite enfance, logements, médiathèque, ludothèque,...) affiches, programmes,

› **par une communication digitale** : site internet, page Facebook, Twitter, panneau lumineux.

› **par des réunions publiques d'information, de concertation sur des sujets précis** : parc d'agrément et de loisirs Léo Lagrange, budget municipal, débats d'initiatives locales, aménagement dans les quartiers...), réunions destinées à mieux comprendre les préoccupations des habitants.

Nos défis 2019 :

› **Consolider et améliorer nos lieux d'accueil en matière social-emploi autour de la Maison du Lien et de la Solidarité et du relais Champ-le-Bœuf, en confortant dans leurs missions les agents d'accueil sur l'orientation, information et accès aux droits des habitants**

› **Mise en œuvre d'un guide des aides du CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale)

› **Développer les moyens de communication de la ville : compte Instagram et mise en place d'un panneau d'informations sur le quartier des Aulnes**

› **Editer un guide pratique regroupant les services de la ville**

Nos défis 2019 :

› Identifier les nouveaux arrivants et les amener à participer aux animations et aux projets de la ville

› Commercialisation des logements
– Résidence Seniors – Logiest, rue de la République

› Création de lieux de vie en lien avec les associations d'animation sociale aux Aulnes et rue de la République

3/ S'INSTALLER À MAXÉVILLE

Les nouveaux habitants

Maxéville est soucieuse de soigner l'accueil réservé aux nouveaux arrivants. S'installer dans une nouvelle ville est toujours une expérience délicate. Il n'est pas toujours facile d'arriver en territoire inconnu, d'approprier les lieux, de reconstituer un réseau social.

Afin d'aider les nouveaux arrivants à s'intégrer dans leur environnement, la ville organise une cérémonie d'accueil chaque début d'année qui est un moment d'échange et de proximité entre le maire, les élus, les chefs de service et les citoyens. La municipalité propose également une visite de la ville en bus dans le but faire découvrir ses équipements, sa vie culturelle, économique et sportive ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière de développement durable, de services rendus à la population...

Le logement

La politique du logement constitue un des principaux leviers dont dispose la ville, en lien avec la Métropole et les bailleurs sociaux, au service de la Solidarité. L'objectif est d'assurer un développement équilibré de l'offre de logements sur le territoire.

La Métropole poursuivra la politique d'amélioration du parc existant notamment centrée sur la réhabilitation énergétique du parc locatif social et privé, l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap.

Le Service Logement de la commune est à la disposition de tous les demandeurs.

Sa première mission est d'accompagner les demandeurs dans le processus de constitution du dossier de demande de logement et d'apporter tous les conseils utiles pour rechercher des alternatives en attente d'attribution.

Considérant le rôle essentiel du logement en matière d'intégration et de lien social, il s'agira :

- de contribuer activement avec les premiers partenaires concernés que sont les bailleurs sociaux, aux politiques d'attribution pour une meilleure mixité sociale ;
- d'agir en amont et en partenariat pour résoudre les difficultés de paiement de loyer.
- de développer des partenariats forts avec chacun des bailleurs pour offrir des solutions adaptées aux besoins et attentes de la population ; ainsi a été mis en place des dynamiques partenariales concernant les seniors avec mmH et l'OMH



> Ecole Moselly

4/ PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT

Petite enfance : éveil et modes de garde

Maxéville a mis en place un partenariat avec diverses structures de la métropole dans le but de répondre aux exigences géographiques et aux besoins des parents Maxévillois.

Ces partenariats avec les structures d'accueil collectives et le dispositif de régie de garde périscolaire pour l'accueil individuel rendent Maxéville attractive vis-à-vis des familles en favorisant le maintien et le retour à l'emploi.

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) demeure un lieu de ressources et de coordination des acteurs de la Petite Enfance vis-à-vis des enfants, des parents, employeurs et des professionnels de la Petite Enfance.

Grâce à la construction d'un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant sur le quartier du Champ-Le-Boeuf, Maxéville entend affirmer et développer son action envers la Petite Enfance.

Le Service Petite Enfance assure la transition vers l'Enfance en mettant en place des actions qui fédèrent les familles et les acteurs de terrain.

Des écoles accueillantes

La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire : 7 écoles (4 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires). Afin d'offrir un espace confortable, agréable et sécurisants aux enfants, les services de la ville interviennent toute l'année et répondent aux sollicitations des écoles qui peuvent compter sur leur réactivité et leur efficacité.

Périscolaire

Pour mieux répondre aux besoins des enfants et des parents, la municipalité développe et adapte les services périscolaires en fonctions de leurs besoins : aide à la scolarité, actions sur la parentalité, relation école-famille, restauration scolaire ...

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) permettent d'élargir l'horizon de l'enfant. Elles offrent des activités diverses et enrichissantes qui favorisent l'ouverture culturelle.

À Maxéville, la participation aux NAP reste gratuite afin que tous puissent en bénéficier.

Nos défis 2019 :

› Veiller à l'épanouissement des tout-petits

› Proposer des modes de garde adaptés

› Rester à l'écoute des besoins pour suivre l'évolution de la structure familiale et les contraintes quotidiennes.

› mises en sécurité poursuivies, des entrées en particulier :

› rénovation de classes : clarté, fonctionnalité recherchées

› rénovation des cours de certaines écoles, espaces verts et boisés privilégiés

› toiture et isolation de bâtiments

Nos défis 2019 :

› **Conforter l’offre d’équipements, de services et d’animations de proximité.** Cette combinaison de réponses permet de s’adresser à tous, en favorisant la créativité et l’expression de la personnalité par des approches qui privilégient l’expérimentation, la participation et l’implication de chacun.

› **Accompagner le jeune dans ses projets.** Aider le jeune à se construire, à acquérir de l’autonomie, c’est lui donner les clés de compréhension pour mieux appréhender la société. L’éveil à la citoyenneté constitue dans cette perspective une autre priorité.

5/ ACCOMPAGNER LA JEUNESSE

La jeunesse est au cœur du projet municipal parce qu’elle constitue, dans toute sa diversité, toute sa richesse, une ressource essentielle au dynamisme des villes. Elle représente un ensemble de talents qui portent en eux le devenir du territoire. Des personnalités, des énergies qui ont besoin pour s’épanouir d’être accompagnés au quotidien dans leurs apprentissages de vie, dans leurs projets et leurs loisirs.

L’objectif qui rassemble la municipalité et les nombreux acteurs de la jeunesse sur le territoire est de réunir, autour de chaque adolescent, les conditions favorables à son bien-être et à son épanouissement, en s’attachant à lui donner des repères, à lui fournir un cadre de références afin de construire son autonomie.

La ville maintient les dispositifs d’accès aux loisirs des jeunes et de départs en vacances jusqu’à leur majorité, accueille chaque semaine les ados au sein d’un local qui leur est dédié et met en place pour les 3 à 17 ans des activités sportives, culturelles et de loisirs durant les vacances scolaires.

Elle développe et consolide son partenariat avec les écoles et les collèges en mettant en avant le dialogue et l’échange et participe aux événements métropolitains qui rassemblent.

Elle écoute, accompagne, informe, fédère et assure la transition vers l’autonomie sans négliger l’accompagnement des parents dans l’exercice de leur autorité parentale, en favorisant l’épanouissement des enfants et des adultes en devenir.

Elle prône durablement le « vivre ensemble » pour les jeunes de tous les quartiers.

6/ DYNAMISER, DIVERSIFIER, SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE ET SPORTIVE LOCALE

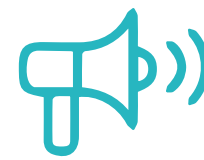
Les activités et événements sportifs, culturels, de loisirs et d’animation se déroulant à Maxéville :

- participent à créer l’indispensable lien social nécessaire au vivre ensemble sur le territoire communal,
- tout en contribuant à faire rayonner la commune à l’échelle de la métropole, voire au-delà, au travers par exemple de manifestations prenant place au cœur d’un site emblématique comme le site des anciennes Brasseries de Maxéville.

Cette offre culturelle, associative et sportive large et diversifiée, transfigure le regard, jalonne le territoire et favorise le sentiment d’appartenance des habitants au-delà des simples périmètres administratifs.

Source d’enrichissement et d’accomplissement personnel, levier de développement économique et vecteur incontestable d’attractivité, cette offre contribue également puissamment à l’identité communale et reste source de fierté, d’émotion, de bonheur éphémère et irremplaçable pour les habitants.

Riche et diversifié, le tissu associatif local (composé de bénévoles ou salariés) qui œuvre en direction des Maxévillois dans les domaines du sport, de la culture, des



Nos défis 2019 :

› **Soutenir les associations et leurs nombreuses initiatives,**

› **Accompagner les clubs sportifs locaux dans l’organisation de leur championnat, et soutenir leurs différents événements,**

› **Favoriser l’accès au livre et à la lecture, et particulièrement pour les plus jeunes,**

› **Réaliser le chantier de rénovation du complexe sportif Marie Marvingt estimé à 1,16M€ et cofinancé à hauteur de 60%,**

› **Mettre en place, en partenariat avec lien l’État, le Département et la Métropole du Grand Nancy, une coordination « Politique de la ville » des acteurs institutionnels et associatifs sur le Plateau de Haye (instance d’information, de veille et de programmation d’actions),**

› **Sensibiliser au compte d’engagement citoyen (droit à la formation).**

loisirs (mais aussi du handicap, de la santé, de l’environnement et du social), joue un rôle majeur dans la vie communale de par :

- **son ancrage historique et sa diversité,**
- **les actions qu’il porte,**
- **son implication dans les manifestations communales,**
- **et le relais qu’il assure auprès de la population.**

Poursuivant bien souvent des missions structurantes et complémentaires de l’action publique en relayant, démultipliant et essaimant dans la proximité ; sa vitalité doit être confortée et accompagnée. La ville de Maxéville soutient ainsi le travail de ces associations via :

- une aide financière sous la forme de subventions de fonctionnement (plus de 200 000€/an),
 - une mise à disposition des équipements municipaux favorisant une implantation associative au cœur des quartiers,
 - un accompagnement juridique et technique à toutes les étapes de leur développement (structure et projet associatif).
- La ville de Maxéville anime également un réseau associatif. L’objectif étant d’organiser, à l’échelle du territoire, un réseau social dynamique, à la fois souple dans son fonctionnement et régulier dans les échanges, qui stimule les rencontres, le transfert d’expérience, la professionnalisation et l’épanouissement de projets inter-associatifs. Cette gouvernance alliant institutionnels et associations sera un espace d’informations liées et permettra d’appréhender des problématiques spécifiques par un échange commun de données ; de partager des connaissances acquises ; et d’imaginer ensemble de nouvelles solutions dans le domaine du développement et de la cohésion sociale.

La ville de Maxéville encourage aussi le bénévolat en :

- soutenant les bénévoles par des actions d’information et de formation, en particulier ceux qui souhaitent devenir dirigeant associatif,
 - mettant en relation les responsables associatifs et les bénévoles.
- Pour faciliter l’engagement citoyen, la municipalité développe par exemple le Programme Bénévolat Senior. Ce dispositif qui repose sur une coopération étroite entre la Ville et le tissu associatif permet aux retraités qui le souhaitent de s’impliquer dans de nombreux projets : équipe Citoyenne Monalisa, Epicerie Solidaire, Plan Mercredi...

La ville de Maxéville dispose enfin d’équipements culturels favorisant l’accès et au savoir à la culture à tous les publics :

• **Médiathèque du site des Brasseries** : plus de 10 000 documents accessibles répartis dans les espaces adultes et jeunesse (romans, bandes dessinées, documentaires, DVD et revues), accès au réseau Co-Libris des 9 bibliothèques de la métropole du Grand Nancy, accueil de classes et de groupes, des heures du conte et la participation aux Nouvelles Activités Périscolaires,

• **Ludothèques (Centre et Champ-le-Bœuf)** : 1 800 jeux et jouets s’adressant à tous les âges, accueils collectifs, animations toute l’année (manifestations, fêtes, activités, nocturnespartager des émotions, de découvrir, d’écouter, de danser, d’échanger, de s’émerveiller.



> Le Printemps du théâtre, 2019



Nos défis 2019 :

- > Donner l'accès à tous les publics aux œuvres de qualité en facilitant la diffusion des associations et des compagnies partenaires mais aussi en programmant elle-même,
- > Aider la création artistique, en particulier sur les champs du spectacle vivant et de la création de rue, en privilégiant les démarches plurielles et pluri-techniques,
- > Promouvoir l'usage de la salle des fêtes des Carrières au bénéfice de la vie associative,
- > Sur le quartier des Aulnes, proposer un événement participatif et festif,
- > Sur le quartier du Champ-le-Bœuf, multiplier les rencontres culturelles,
- > Sur le quartier des Brasseries :
 - Poursuivre l'accompagnement et le soutien financier du projet Mémo, lieu de fabrique dédié au cirque et aux arts de la rue,
 - Diversifier l'offre culturelle,
 - Favoriser l'implantation de nouveaux acteurs (Scènes & Territoires) et le développement de nouveaux projets (Orrety),
 - Réaliser les travaux de conservation du bâtiment « Chaufferie »,
 - Lancer un grand appel à projet culturel pour ce bâtiment « Chaufferie » :

- inscrit dans la réalité du territoire communal,
- cohérent avec la politique publique municipale culturelle,
- répondant à la vocation notamment culturelle du site,
- et respectant l'architecture et l'atmosphère industrielle des lieux.



> Festival du Jazz et des Saucisses, site des Brasseries

7/ RASSEMBLER, ÉCOUTER, DÉCOUVRIR ET PARTAGER LES ÉMOTIONS AUTOUR D'ÉVÉNEMENTS FESTIFS, POPULAIRES ET CITOYENS

Depuis 2014, la municipalité revisite et multiplie les occasions de se rassembler, de partager des émotions, de découvrir, d'écouter, de danser, d'échanger, de s'émerveiller. Les événements et manifestations qui se déroulent et s'organisent à Maxéville contribuent autant à fédérer les habitants dans une ambiance populaire, qu'à valoriser l'image de la commune à l'échelle métropolitaine, voire au-delà.

Nombreux et diversifiés sont par conséquent les manifestations et spectacles vivants qui participent toute l'année à l'enrichissement culturel et au vivre ensemble :

- Jeux & famille en fête et Fête du jeu,
- Festival de Théâtre Amateur,
- Grôstival,
- Fête des fraises,
- Fête des amis du parc,
- Fête Nationale du 14 juillet,
- Festival de la bière Rock'n Bock,
- Festival des arts de la rue et du cirque Michtô et ses Escapades au Champ-le-Bœuf,
- Festivités de la Saint Martin et de la Saint Nicolas,
-

Cette offre festive et culturelle contribue également et fortement à la reconquête urbaine du site des anciennes Brasseries de Maxéville qui a marqué l'histoire de la commune dès la fin du 19ème siècle. C'est aujourd'hui un esprit « Brasserie » qui flotte sur un site industriel unique et étendu sur plus de 15 000 m².

Lieu ouvert pour tous et à tous, où cohabitent des entreprises, des associations culturelles, des artistes ; un lieu qui vit toute l'année à travers des festivals, des concerts, des expositions, un marché de producteurs locaux hebdomadaires, une microbrasserie, de la restauration les midis, et où chacun y trouve sa place.



Ville solidaire

PARTIE 2

II/ Ville solidaire

Lutter contre les exclusions et favoriser au mieux le vivre ensemble sont les objectifs de la ville de Maxéville. Pour ce faire, l'action sociale de la collectivité, en partenariat avec un tissu associatif dynamique et très impliqué, met en œuvre de multiples interventions et dispositifs sociaux en direction des personnes en difficulté.

Avec un fort pourcentage de logements sociaux et deux Quartiers Politique de la Ville, Maxéville présente une sociologie atypique au sein de la Métropole du Grand Nancy (MGN) :

- Un taux de chômage de 24,1%, dont 39,5% pour les 16 - 24 ans,
- Un revenu fiscal médian par ménage de 14 693€,
- Une part des foyers fiscaux non imposables équivalente à 60%,
- Un taux de nationalités étrangères de 12,1%
- Une part de familles monoparentales équivalente à 8% de sa population et un quotient familial bas pour 85% des allocataires CAF.

1/ AIDER À GRANDIR, C'EST DONNER AUX ENFANTS LES MOYENS DE RÉUSSIR

La poursuite d'une ambition éducative est un enjeu individuel et collectif majeur dont la finalité est l'épanouissement de l'enfant, sa réussite scolaire et son intégration sociale et citoyenne.

Le partenariat éducatif qui associe les parents, l'école et la Ville en constitue le pilier. Le rôle de chacun y est fondamental : si l'école est un lieu d'apprentissage, la famille est le premier lieu d'éducation. C'est au sein du foyer familial, que l'enfant s'épanouit en grandissant.

La ville anime cette coopération en s'engageant, aux côtés des familles, par un soutien dans l'éducation de leurs enfants et en réunissant, autour de l'école, les conditions favorables à la pleine réussite de sa mission.

Accompagner et soutenir les parents

Accompagner les parents, c'est les aider à construire une relation de qualité avec l'enfant.

Aider les parents dans leur rôle d'éducateur est une autre forme d'accompagnement qui prend toute son importance aujourd'hui. Dans une société de plus en plus complexe et traversée par de nombreux changements, le rôle éducatif des parents est primordial : il permet à l'enfant d'avoir des repères pour se construire. En aidant les parents, ce sont les enfants que l'on aide.

Les leviers d'action utilisés en faveur du soutien à la fonction parentale sont nombreux, à commencer par la **présence de services de proximité dédiés aux parents dans les quartiers**.

Le renforcement de leur visibilité doit s'organiser autour d'espaces parents susceptibles de répondre à un grand nombre de préoccupations. Dans ce contexte, **le service de Réussite Educative, l'EVS** ou encore le **Centre social La Clairière** sont des outils privilégiés

La réponse municipale ne se traduit pas seulement par des équipements, elle intègre aussi des temps forts d'échanges et de partage (notamment les cafés des parents (ateliers thématiques), la semaine et le Rallye de la Petite Enfance...).

Dans cette perspective, le **CTSP** (Comité Technique de Soutien à la Parentalité) permet de soutenir et d'organiser plus facilement cette coopération.

Ces modes de travail permettent de mener des actions efficaces, parce qu'elles conjuguent proximité du service, coordination des acteurs et adaptation des réponses. Ils contribuent à mieux appréhender la réalité des situations familiales, les enjeux éducatifs associés et à construire ensemble des réponses appropriées.

La capacité à organiser des réponses ciblées pour traiter les situations individuelles trouve également à s'exprimer dans le développement d'un accompagnement parental et éducatif renforcé. Intervention parfois nécessaire lorsqu'une famille se trouve, en fragilités.

Leur déploiement va se poursuivre en s'appuyant sur plusieurs dispositifs :

• **Le Dispositif de Réussite Éducative** pour suivre et accompagner certains enfants en actionnant un ou plusieurs leviers parmi les domaines de la santé, des loisirs, du soutien parental et du soutien scolaire.

• **Le dispositif de lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire** pour contribuer chaque année au retour de nombreux enfants sur le chemin d'une scolarité normale, grâce à une action coordonnée des acteurs scolaires, éducatifs et sociaux auprès de l'élève et de sa famille.

Faciliter la vie des familles

La ville de Maxéville a choisi de **s'engager fortement dans la déclinaison du Plan Pauvreté**, un ensemble de 21 mesures et 3 axes dans le cadre d'une stratégie nationale, et dont la finalité est de lutter contre les inégalités de destin et de permettre une égalité des chances réelles.

Maxéville a alors proposé au Département et à l'Etat de **devenir ville pilote en matière de petite enfance** et d'être précurseur dans la déclinaison de ce plan au niveau local.

Consciente qu'il faut combattre les inégalités sociales et économiques dès le début de la vie, cette volonté forte se traduira, entre autre, concrètement par le choix d'une structure spécifique, une crèche à vocation d'insertion professionnelle, dans le cadre de la construction d'un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant sur le quartier du Champ-Le-Bœuf.

Cette structure aura pour mission d'accompagner et favoriser l'accès ou le retour à l'emploi aux familles monoparentales, aux femmes isolées, en leur permettant d'obtenir un accueil en crèche pour leur enfant et de bénéficier également d'un accompagnement personnalisé pour leur recherche d'emploi par les services de Pôle Emploi.

Mais cette structure n'aura pas qu'une finalité d'amélioration des conditions de vie d'ordre économique, certes importante puisque les femmes seules sont plus souvent touchées par la précarité financière, elle aura également une mission d'amélioration des conditions de vie en favorisant les moments de socialisation, de loisirs et en rompant in fine l'isolement.

Garantir les droits fondamentaux des enfants est également une priorité pour Maxéville, à travers la mise en pratique du Plan Pauvreté. Cela se traduira concrètement par le développement des petits déjeuners à l'école, en concertation avec les équipes enseignantes, afin de favoriser l'assimilation des apprentissages, l'attention des enfants en classe ainsi que leur santé.



Nos défis 2019 :

› **Consolider l'offre des cafés des parents sur le territoire**

› **Mise en place d'action parents/ enfants dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative** (projet photos, projet culturel...)

› Adapter nos fonctionnements à la scolarisation obligatoire dès trois ans et deux ans dans les quartiers Politique de la ville

› Construction d’une crèche sur le quartier de Champ-le-Bœuf et réflexion quant à la possibilité de places de garde pour des personnes en recherche d’emploi (crèche à vocation d’insertion professionnelle)

› Mise en place d’une action de partage de « savoir-faire » entre les seniors et enfants des centres de loisirs dans le cadre du « plan Mercredi »

› Mise en place de la « cantine à 1€ » pour les familles en situation de grande précarité

Renforcer l’égalité à l’école, cela passe également par **une tarification sociale à 1 € de la cantine pour les familles les plus défavorisées et la ville de Maxéville s’y engage**, dès cette année.

La ville aide les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle en imaginant de nouveaux modes de garde et d’accueil, en **simplifiant les démarches d’inscription aux activités de loisirs**, en favorisant l’accessibilité des services au plus grand nombre et en s’adaptant à la diversité des modes d’organisation familiaux.

Il est essentiel d’offrir aux familles un service de qualité sur l’ensemble des temps de l’accompagnement périscolaire par la consolidation des nombreux dispositifs actuels et l’éclosion de nouvelles solutions capables de répondre aux évolutions des modes de vie. Celles-ci s’appuient sur la généralisation des activités périscolaires dans les écoles primaires, l’accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires dans des équipements municipaux de proximité, et, la promotion de l’accueil intergénérationnel.

Partager une ambition scolaire

Le parcours scolaire d'un enfant se joue pour beaucoup dans les premières années. **Le dispositif Réseau d’Éducation Prioritaire+ (REP+)** permet et invite à une scolarisation dès 2 ans.

L’école primaire est en effet le lieu des apprentissages fondamentaux mais aussi celui où les premiers retards sont susceptibles d’apparaître. Elle est marquée par une forte répercussion des inégalités sociales sur la réussite scolaire.

Pour ces raisons, l’école est une priorité pour la municipalité. Lutter contre le déterminisme social anime l’équipe municipale.

Maxéville a fait le choix de proposer aux parents d’élèves et aux équipes enseignantes le maintien de la semaine à 4,5 jours et demi. Ces rythmes sont en effet plus respectueux de l’enfant, de son développement et de ses rythmes comportementaux et biologiques. Ce choix fort, qui prend en compte leurs besoins, favorise ainsi la réussite scolaire, et, d’autre part, instaure la complémentarité éducative.

Favoriser la vie et la réussite scolaire, cela passe aussi par une action volontaire de solidarité, afin qu’aucun enfant ne soit pénalisé pour des raisons financières.

Les choix budgétaires pour cette action s’exercent à différents niveaux :

• **La participation aux NAP reste gratuite.** Elles offrent des activités diverses, enrichissantes dont certains enfants ne pourraient bénéficier sans cette gratuité. Les inégalités économiques ne doivent pas constituer un frein à l’épanouissement des enfants et là aussi, Maxéville fait le choix de contribuer à l’égalité des chances.

• **La ville encourage l’organisation des classes transplantées** (culturelles, de découvertes de lieux...) L’aide financière est conséquente et doit permettre à chaque enfant de vivre pleinement ces expériences en dehors de leur famille. Aucun ne doit être empêché de participer pour des questions financières.



« Faire de l'école un lieu de réussite, d'autonomie et d'épanouissement pour tous, un lieu d'éveil à l'envie et au plaisir d'apprendre, à la curiosité intellectuelle, à l'ouverture d'esprit »

Ministère de l’Éducation Nationale, 2013.

• Des moyens supplémentaires aux crédits de fonctionnement et d’investissement permettent aux enfants de fréquenter des lieux culturels diversifiés, de rencontrer des artistes, des écrivains...Pour certains d’entre eux, ce sont de véritables découvertes qui sans ces aides financières ne pourraient avoir lieu.

• Les apprentissages scolaires non réinvestis à l’extérieur ne peuvent suffire. C’est là aussi que se créent les différences d’origine sociale. **La caisse des écoles**, par ses subventions, autorise les enseignants à prolonger ces apprentissages fondamentaux en dehors de l’école, les rendre plus fonctionnels, plus légitimes et justifiés.

• La fracture numérique peut exister aussi entre les enfants, frontière symbolique difficilement visible voire totalement imperceptible. **La dotation d’équipements informatiques et leur maintenance**, pour les maitres et leur pratique, mais aussi pour les enfants (tablettes, ordinateurs...) doit permettre de réduire cette fracture et favoriser une plus grande égalité face à ces outils qui ne sont pas toujours présents dans certains familles.

• Un soutien est proposé à certains parents afin de les accompagner dans leur rôle d’éducateurs, avec des professeurs, infirmières scolaires, animateurs des centres sociaux, d’associations...

Cette solidarité s’exerce aussi et plus particulièrement dans le cadre du **Dispositif de Réussite Éducative** (DRE) et dans celui du REP+.

• Pour les familles qui rencontrent le plus de difficultés et sont parfois en rupture avec l’école, **un accompagnement est proposé.** Des groupes de partages sont organisés au sein desquels les échanges, l’écoute et le partage permettent de faire évoluer les représentations sur l’école et d’en réaffirmer les enjeux.

• La ville offre les moyens pour que ces familles se rencontrent, qu’elles **ne se sentent pas isolées face à leurs difficultés.**

La réussite scolaire est une chance, une chance que chaque jeune doit pouvoir saisir. La ville, premier partenaire de l’école, en fait l’une de ses toutes premières priorités.

Pour donner à chacun les moyens de réussir à l’école, la Ville poursuit sa mission de coordination des acteurs éducatifs autour de situations individuelles.

Parmi les leviers, **l’accompagnement à la scolarité (CLAS)** ou pour les CP, **Coup de Pouce Clé** aident de jeunes enfants de CP dans un apprentissage ludique de la lecture et de l’écriture.

Autre levier : **le Dispositif de Réussite Éducative (DRE)** qui propose un accompagnement individualisé de la famille et de l’enfant en grande section de maternelle jusqu’à la 3ème.

Autre source d’épanouissement pour l’enfant : **l’éducation artistique et culturelle.** Les réponses dans ce domaine, pour être nombreuses et complémentaires, participent toutes au même objectif : favoriser l’ouverture intellectuelle, éveiller la sensibilité artistique et donner à tous un socle commun de culture générale. La ville à travers la Caisse des Ecoles, financent les projets des écoles et sorties socio-culturelles.

Autre exemple, le DRE développe un projet autour de la promotion du livre, du lecteur et de la lecture auprès des enfants par les parents.

› Mise en place d’une offre coordonnée d’accompagnement à la scolarité (aide aux devoirs/ouverture culturelle) sur l’ensemble des quartiers de la ville

› Mise en place de petits déjeuners dans les écoles primaires

› En lien avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Métropole du Grand Nancy, mise en place d’une coordination Jeunesse

2 / S’ÉPANOUIR

Les temps de loisirs sont des vecteurs d’intégration, des créateurs de lien social et de rencontre entre les âges. Ils sont l’un des ferments du vivre ensemble. La ville accompagne, informe, fédère et assure la transition vers l’autonomie sans négliger l’accompagnement des parents dans l’exercice de leur autorité parentale, en favorisant l’épanouissement des enfants et des adultes en devenir.

Prendre toute sa place dans la cité

Il est essentiel de réunir toutes les conditions permettant à chacun de réussir son entrée dans l’âge adulte. Que l’on soit étudiant ou en insertion professionnelle, le passage à la majorité dessine de nouveaux enjeux. Au cours de cette période de la vie qui conduit vers l’autonomie pleine et entière, les jeunes ont plus que jamais besoin d’être soutenus et accompagnés.

Dans cette perspective, la ville décline, en lien avec de très nombreux acteurs publics, et associatifs, de multiples dispositifs qui consolident les acquis que le jeune a pu fortifier durant ses premières années d’adolescence. Ils concernent son orientation, sa mobilité, ses loisirs, son intégration sociale, mais aussi, à cet âge de la vie, le logement, la vie étudiante et la préparation à l’accès à l’emploi.

- › Consolider les liens entre la Prévention spécialisée et les services des villes.
- › Avoir une attention particulière sur les jeunes en insertion professionnelle et la mise en œuvre de nouveaux supports pour les accompagner : Conviv’emploi, séances de coaching et de préparation à l’entretien de recrutement...

3 / S’ENTRAIDER

Avec un territoire contrasté, face à des difficultés sociales qui font courir des risques d’aggravation des inégalités, la municipalité doit poursuivre ses efforts pour que Maxéville devienne une ville encore plus inclusive, favorisant l’accès de toutes et tous à l’emploi, aux services publics, et aux multiples initiatives qui contribuent à tisser le lien social.

C’est à l’échelle de la commune que s’organise l’entraide et que se conjuguent les efforts pour réduire les causes de fracture sociale et favoriser un égal accès du plus grand nombre à l’emploi.

Le développement des solidarités et des dynamiques d’insertion sont des facteurs essentiels de cohésion.

Faire vivre la solidarité

Pour ne laisser personne sur le bord du chemin et venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin, s’organise à l’échelle de la ville une solidarité qui mobilise de nombreux acteurs.

Il s’agit de rompre les situations les plus précaires et qui pourraient aller à l’exclusion par une aide ponctuelle. Cette réponse, complémentaire à celles d’autres acteurs, est un coup de pouce, un appui transitoire destiné à soutenir la personne dans un moment de difficulté



> Epicerie solidaire, quartier centre

En 2018, l’ouverture de l’épicerie solidaire de Maxéville avait marqué une avancée importante dans l’accompagnement et la prise en charge globale des Maxévillois en situation de précarité. L’épicerie solidaire est l’outil d’accompagnement et d’insertion le plus adapté aux problématiques de la vie quotidienne. Le succès grandissant de ce nouveau dispositif conforte la municipalité et le CCAS dans l’idée qu’il permet réellement une action de retour à l’autonomie et de respect de l’individualité des personnes

C’est dans ce contexte, que les CCAS de Laxou et de Maxéville ont décidé de proposer un dispositif similaire sur le quartier du Champ-Le-Bœuf afin de permettre, à toutes les familles maxévilloises et laxoviennes, en situation de précarité de pouvoir bénéficier de cet accompagnement, sous condition de reste à vivre.

Ce projet global autour d’une action solidaire plus vaste que celle proposée auparavant par l’association Solidarité Champ le Bœuf intégrera accueil, écoute et information (sous forme d’atelier de vie quotidienne)

La nouvelle structure a ouvert ses portes courant septembre, sur le quartier du Champ-Le-Bœuf (au CILM, en lieu et place de l’ancien Pôle de cohésion sociale de Laxou) sur un format "colis". Ce dispositif sera remplacé à partir de mi-janvier par un système d’épicerie solidaire (libre choix des denrées par le bénéficiaire dans la limite d’un équilibre alimentaire).

Autre axe mis en œuvre sous l’impulsion de la Municipalité, la mise en place de schéma de service qui consiste à mutualiser les moyens entre collectivités (Département, villes de Laxou et Nancy...), à travers notamment :

- * la Politique de la ville (gouvernance technique Plateau)
- * la structuration de service commun avec la ville de Laxou sur Champ-le-Bœuf

› **Renforcer le fonctionnement des deux Epiceries et proposer des ateliers liés à la vie quotidienne en adéquation avec les besoins des publics,**

› **Consolider la gouvernance territoriale emploi** (rencontre entre les acteurs de l'emploi et le monde de l'entreprise) **et poursuite du dispositif d'accompagnement renforcé,**

› **Amélioration du suivi des demandeurs d'emplois Maxévillois** (notamment via la mise en place d'actions de coaching pour faciliter l'intégration dans l'entreprise).

› **Mise en place d'un appel à manifestation d'intérêt citoyen en matière de solidarité via le Centre Communal d'Action Sociale**

› **Mise en place d'un réseau « cycle court » avec les commerces de proximité, en lien avec les épiceries** (notamment dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire et de dons).

Favoriser l'accès à l'emploi

L'approche de la ville est double :

• **territoriale** en fédérant et en coordonnant les acteurs institutionnels, économiques et associatifs. La ville anime une coordination d'acteurs autour de la gouvernance territoriale emploi (GTE) qui réunit Pole Emploi, Maison de l'emploi, Département, associations d'insertion. L'objectif est de coordonner l'ensemble des acteurs à travers d'une information partagée, d'une veille des dispositifs, du public et de la mise en œuvre d'une co-construction d'actions.

• **de proximité,** en instaurant une relation privilégiée avec le public par un accompagnement individualisé renforcé, là où celui-ci réside, et en ciblant les publics en difficultés (jeunes de moins de 25 ans, femmes, demandeurs d'emploi de longue durée ou bénéficiaires de minima sociaux, sans qualification...). A cet effet, la Ville de Maxéville conduit une politique globale visant l'accès ou le retour à l'emploi des Maxévillois autour de trois axes :

- le renfort des parcours d'insertion sociale et professionnelle en amenant les demandeurs d'emploi à s'engager dans une démarche, de socialisation et de développement personnel et professionnel.

- l'amorce d'une première étape vers un parcours d'insertion pour les personnes très éloignées de l'emploi (avec des espaces de socialisation couplés de temps de chantiers).

- la possibilité offerte aux Maxévillois au terme d'une étape d'insertion professionnelle ou de formation, d'entretenir leurs acquis et donc d'éviter la rupture et la discontinuité des étapes.

Soutenir l'économie sociale et solidaire

Le développement de l'insertion par l'activité économique est une voie prometteuse qui mérite d'être accentuée. Des dynamiques partenariales renforcées sont à impulser avec les structures associatives ou privées qui proposent un contrat de travail à des personnes éloignées de l'emploi leur permettant, par le maintien dans une activité, de s'ouvrir des opportunités d'insertion professionnelle.

La ville va poursuivre son soutien au secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS), suivant 3 axes principaux:

- le développement de l'achat responsable (notamment à travers la nouvelle épicerie solidaire ou via le CCAS au niveau de l'aide à l'équipement par le partenariat avec l'entreprise d'insertion Envie)

- le soutien au développement des entreprises et association de l'ESS,

- le soutien à des actions en faveur de l'emploi et le développement d'actions économiques notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (favoriser la rencontre entre la demande d'emploi et les besoins des acteurs économiques locaux par le soutien à des forums emplois, organisation de conviv emploi).



Le vieillissement démographique de la population, l'augmentation de l'espérance de vie et l'évolution constante des aspirations et des attentes des seniors ont de nombreuses implications sur un territoire.

4 / ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT

Sur le plan collectif, le vieillissement représente un enjeu majeur qui appelle à la fois des réponses urbaines, sociales, culturelles et sanitaires.

Sur le plan individuel, le vieillissement constitue une opportunité d'épanouissement.

Développer les services de soutien à domicile, lutter contre l'isolement

Pour bien vieillir chez elle, une personne âgée doit disposer d'un logement adapté et être entourée d'un ensemble de services qui simplifient et rendent son quotidien plus agréable en lui permettant de nouer des contacts avec son entourage.

La municipalité y porte une attention toute particulière qui la conduit à affiner l'organisation de son offre dans la proximité, pour en favoriser l'accès au plus grand nombre :

PORTAGE DE REPAS | TÉLÉASSISTANCE | AIDE À DOMICILE

La ville développe également des dispositifs permettant de rompre les situations d'isolement notamment à travers :

- les animations seniors mise en œuvre par la ville (voyage d'une journée, séjours, repas seniors, séances de gym...) ou via les associations foyers-clubs des anciens ou l'association Rebond.
- L'équipe citoyenne MONALISA pour des visites de courtoisies

Contribuer à la qualité de vie des seniors

Les retraités ont des projets, des aspirations, des envies et suffisamment de disponibilité pour les réaliser. Certains aînés sont aussi plus vulnérables et connaissent des périodes de fragilité liées à la perte d'autonomie ou à l'isolement. Les réponses doivent être aussi différentes que les situations elles-mêmes.

Être aux côtés des plus fragiles

Pour assurer la prise en charge des personnes âgées qui connaissent des situations de grande fragilité et favoriser leur accès aux soins, la municipalité s'engage dans plusieurs dispositifs aux côtés des professionnels de santé pour assurer une bonne coordination de l'action au niveau du territoire : réseau gérontologique Gérard Cuny et PAERPA.

Soutenir les aidants

Les personnes âgées en situation de dépendance ont besoin du soutien des aidants dans leur vie quotidienne pour continuer à vivre chez elles. Ces proches qui investissent beaucoup de temps et d'énergie ont besoin d'être aidés, soutenus. La ville a mis en place en 2018 une première réunion d'information.

› **Finaliser la démarche d'adhésion** « ville amie des aînés »

› **Mettre en place un état des lieux des actions menées sur le territoire et d'identifier les attentes des aidants familiaux.** Ce diagnostic orientera la conception de nouvelles réponses.

› **Mise en place d'un dispositif de « petits travaux ».** Le dispositif est un service de petit bricolage réalisé au domicile des seniors Maxévillois (+ de 60 ans) ou en situation d'handicap. La prestation ne doit pas nécessiter d'expertise technique particulière et elle ne peut pas excéder une durée maximum de deux heures (changer une ampoule, un fusible, poser un luminaire, accrocher un cadre, accrocher ou décrocher des rideaux...



Ville durable

PARTIE 3

III/ VILLE DURABLE

Une ville peut être qualifiée de durable quand elle tend à prendre simultanément en compte les enjeux de développement sociaux, économiques et environnementaux ; et ce, avec et pour les habitants. Une ville durable se veut par conséquent :

- **économiquement efficace,**
-
- **et écologiquement tolérable.**

Dans un contexte international fortement marqué par le défi de la lutte contre le changement climatique, la Ville de Maxéville agit de façon responsable et collective, autant sur le cadre de vie, la santé, le bien-être et l'environnement des habitants.



1 / PARTICIPER ET COLLABORER POUR AVANCER ENSEMBLE

Le premier niveau du dispositif de participation citoyenne est installé : consultations, rencontres, ateliers thématiques. De nombreux points noirs (circulation, stationnement, propreté, nuisances, ...) ont été résolus ou sont en passe de l'être. Aujourd'hui sont privilégiées les rencontres directes avec les habitants dans leurs quartiers qu'ils vivent au quotidien, en y organisant des déambulations.

Si la confiance est établie dans ces groupes, cela ne veut pas dire pour autant que la ville pourra résoudre tous les problèmes. Pour autant la recherche collaborative de solutions est entendue par tous.

La participation citoyenne permet d'expliquer les choses, de faire comprendre les contraintes des uns et des autres. Véritable outil donnant de la hauteur au débat et permettant de faire de la pédagogie :

- elle est devenue pour chaque situation d'habitant un mode de gouvernance quotidien,
- elle fait de la co-construction des projets avec les habitants une réalité. Le projet Léo Lagrange en a témoigné et en témoignera encore avec l'aménagement de l'espace potager et d'un abri bois commun à tous,
- elle valorise le territoire, ses acteurs et ses habitants à travers des projets partagés. Le projet « Le temps des Carrières" en est une réelle illustration, qui permet de provoquer des rencontres, du partage, un rapprochement entre la culture, le cadre de vie, l'animation,...C'est un projet transgénérationnel qui permet de mieux comprendre notre environnement immédiat. Comprendre son propre territoire (histoire de la ville, géographie, géologie, urbanisme, économie ...), engage les habitants dans un processus d'appropriation de sa ville et de son environnement, c'est également un des facteurs du mieux vivre ensemble,
- elle imprègne enfin le fonctionnement de la collectivité dont les services collaborent toujours plus efficacement au service des habitants.



> Circuit de randonnée n°13, boucle de 7km (2h20)

Nos défis 2019 :

› **Renforcer auprès des habitants le dialogue, la concertation et la recherche de partenariats innovants pour des solutions concrètes,**

› **Décliner pour chaque nouveau projet les principes et démarches de la participation citoyenne,**

› **Accompagner sur le quartier des Aulnes l'émergence de nouveaux collectifs favorisant la vie, l'animation et le lien social entre habitants,**

› **En lien avec les conseils citoyens de Laxou-Maxéville et de Nancy-Maxéville :**

- Suivre l'avancée des travaux recensés lors des diagnostics en marchant sur les thématiques de la sécurité, du cadre de vie et du bien-être,

- Initier un travail autour de la "prévention de la sécurité sur l'espace public" en créant un jeu de plateau (type monopoli"Haye"),

- Réaliser une plaquette informative et ludique sur le respect de l'environnement.

Pour autant, les modes de participation sont de plus en plus diversifiés, car les motivations, les comportements et les centres d'intérêt des citoyens évoluent. La volonté de concilier les temps de vie, de s'investir plus ponctuellement, plus bénévolement, ou s'impliquer à travers les nouveaux outils collaboratifs, sont autant de facteurs propres à modifier les contours traditionnels de l'engagement.

Si la ville de Maxéville intègre ces changements en favorisant à tous les niveaux d'élaboration des formes plurielles de dialogue, c'est aussi parce que le législateur a prévu de favoriser la participation et la coproduction avec les habitants des quartiers Politique de la Ville.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a ainsi posé le principe d'une participation des habitants à la co-construction des Contrats de Ville 2015 – 2020 et à leur pilotage à travers la mise en place de Conseils Citoyens. Cette obligation légale est venue abonder la forte volonté de la Ville de Maxéville déjà mise en œuvre en matière de participation citoyenne.

Depuis début 2016, ce sont les communes de Laxou, Nancy et Maxéville qui animent principalement les deux instances citoyennes du Plateau de Haye :

- conseil citoyen Plateau de Haye Champ le Bœuf,
- et conseil citoyen Plateau de Haye Maxéville-Nancy.

Partenaire dans l'élaboration du Contrat de Ville, le conseil citoyen collabore avec les autres intervenants, guide et éclaire les décisions. Il peut également proposer lui-même des actions à conduire et les réaliser seul ou avec d'autres partenaires. La ville de Maxéville a ainsi accompagné les conseils citoyens dans :

- des démarches diagnostics en marchant (relevés des points d'amélioration dans l'espace public),
- la création de la maison des projets et l'inauguration de la tour des énergies,
- l'opération nettoyage du quartier Champ-le-Bœuf.

2 / AMÉLIORER LE CADRE DE VIE, PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La mobilité dans la commune et la Métropole du Grand Nancy constitue une préoccupation majeure et quotidienne pour les habitants. A l'aune des défis écologiques de ce début de XXIème siècle, la Ville de Maxéville favorise toute démarche citoyenne ou projet d'aménagement structurant favorisant l'usage des modes de déplacement doux et collectifs.

De façon à notamment réduire les nuisances dues au transit toujours plus important et à améliorer la desserte locale, les difficultés de circulation rencontrées sur le centre de Maxéville font l'objet de concertations régulières avec les riverains dans le cadre des ateliers de quartier, en lien étroit avec la Métropole du Grand Nancy.

Nos défis 2019 -----

- > remettre en service une ligne de bus standard (ligne 6 ou 16) reliant Meurthe et Canal et l'hyper centre-ville de Nancy pour les habitants de ce quartier et les personnes travaillant sur la zone d'activité économique ATP Porte Nord,
- > déplacer le terminus de la ligne de transport en commun n°10 (pôle des cliniques Gentilly) jusqu'aux Tamaris (ou y prolonger la ligne n°9), afin de permettre aux habitants du centre et de la rue Henry Brun de pouvoir accéder plus facilement au pôle médical Gentilly, à la zone commerciale "la Sapinière" et aux lycées de Villers et Vandoeuvre, via une seule correspondance sans passer par le centre-ville de Nancy,
- > poursuivre (après une première étape d'ouverture du mur des Brasseries sur le Grand Sauvoy et de pré aménagement le long de la voie ferrée), le désenclavement du quartier Brasseries/Patton/Scarpone via notamment la prolongation de la rue Marcelle Dorr sur le site du Grand Sauvoy,
- > favoriser en concertation avec les habitants volontaires et impliqués l'usage du vélo en :
 - équipant toute nouvelle voie d'aménagement avec des espaces pour les vélos,
 - mettant un marquage au sol dans les rues existantes de la commune où cela sera nécessaire et possible,
 - organisant des animations pour favoriser la pratique en lien avec les écoles, la police municipale.

Ces préoccupations de mobilité et de circulation nourrissent un urbanisme durable et de qualité applicable à l'ensemble des quartiers de la Ville de Maxéville. Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) va ainsi permettre de pérenniser les réalisations effectuées lors de l'ANRU 1 et de réaliser de nouvelles interventions pour la requalification du quartier Plateau de Haye Nancy-Maxéville.

Etabli à l'échelle métropolitaine, le protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain précise l'ambition, le programme d'études et les moyens d'ingénierie permettant d'aboutir à des projets urbains d'ensemble et pertinents d'un point de vue opérationnel et financier.



>Travaux dans les écoles, période estivale

Nos défis 2019 -----

- > lancer l'étude sur la rénovation du centre village avec le recrutement d'un architecte urbaniste et paysagiste,
- > aménager la ruelle derrière l'Eglise et boucler la rue du Bois Songeur,
- > réaliser la réfection de la voirie rue du 15 Septembre entre la section comprise Max'anim et l'Hôtel de Ville,
- > faire achever la réhabilitation du Centre commercial La Cascade et poursuivre l'urbanisation du quartier des Aulnes et des Carrières Solvay dans le cadre du NPNRU.

Rechercher une meilleure consommation et performance énergétique pour les bâtiments publics et les habitations privées, constitue également un des leviers de la transition écologique. La Ville de Maxéville intègre cet enjeu dans le cadre de la rénovation, de la réhabilitation, de la maintenance et du fonctionnement de son patrimoine bâti. Elle accompagne également financièrement les propriétaires privés.

Nos défis 2019 -----

- maintenance intégrée, rénovation complète et réhabilitation lourde du patrimoine communal :
 - > modernisation (1^{re} phase) des Services Techniques avec la rénovation complète du bâtiment de l'Urbanisme (toiture, isolation, menuiseries chauffage et création d'un sas d'entrée pour permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite). Cet espace rénové a vocation à être ouvert au public selon les horaires de l'Hôtel de Ville afin de pour permettre aux usagers de s'y rendre sans rendez-vous pour toute démarche et document d'urbanisme;
 - > réalisation des travaux prévus dans le cadre de l'Agenda D'Accessibilité Programmé (ADAP) sur de nombreux bâtiments : salle Leclerc, Trésorerie principale, relais social emploi, maisons de la Crusnes, CS Marie Marvingt, église,
 - > rénovation du Complexe Sportif Marie Marvingt,
 - > maintenance des bâtiments scolaires (dont la toiture de l'école maternelle Moselly) et petite enfance,
 - > lancement de la construction de la structure d'accueil pour la petite enfance au Champ-le-Bœuf,
 - > rénovation et réhabilitation (1^{re} phase) du bâtiment "La Chaufferie" dans le cadre de l'appel à projet culturel sur le site des Brasseries,
 - > poursuite des travaux en régie qui permettent également de valoriser le travail des services techniques,
 - > poursuite de la recherche d'économie d'énergie via changement des éclairages néon fluos par des pavés LED, installation de prestos pour réduire la consommation d'eau,...,
 - > poursuite des dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat au bénéfice des propriétaires occupants (ou copropriétaires) qui souhaitent engager des travaux de ravalement de façades ou d'isolation acoustique.



> Restitution de compost

Enfin, la préservation l'environnement se concrétise par des actions concrètes et fédératrices de toutes les énergies et bonnes volontés en la matière.

En créant un parc nature et loisirs de plus de 600 m² avec les habitants sur le site Léo Lagrange ; en organisant une opération nettoyage le 25 mars 2018 en forêt de Haye pour sensibiliser au respect des bois ; en incitant à l'installation de composteurs partagés en pied d'immeubles ; en adhérant et en soutenant l'association Flore 54 et son Festival Nature ; en installant des hôtels à insectes, des ruches, ou bien encore en favorisant les tontes avec moutons, la Ville de Maxéville multiplie les occasions de sensibiliser, de mobiliser et faire adhérer les habitants à ce souci de préservation l'environnement.

Nos défis 2019 -----

> continuer à gérer de façon différenciée (fauchage tardif) et écologique (paillage, compost, réduction des déchets verts), les parcs, squares, jardins et massifs arborés de la commune,
 > supprimer définitivement les produits phytosanitaires (désherbants et pesticides) et mettre en oeuvre la démarche « Commune nature » avec la région Grand Est,
 > participer aux semaines européennes du développement et de la mobilité durable,
 > reconduire l'opération partagée de nettoyage de la forêt de Haye et de recyclage des sapins après les fêtes,
 > accompagner le développement de la ferme urbaine du Plateau de Haye,
 > proposer des réunions thématiques pour sensibiliser aux gestes éco responsables et s'informer sur les pratiques de jardinage respectant l'environnement.

3 / PRÉSERVER LA SANTÉ, AGIR SUR LE BIEN-ÊTRE ET ÉDUIQUER À L'ENVIRONNEMENT

Afin de prévenir pour guérir, La municipalité développe avec de nombreux partenaires les partenaires toute une série d'action, d'ateliers et d'évènements relatifs à :

- la prévention contre les cancers du sein (Octobre rose) et du colon (Mars bleu),
- la lutte contre les addictions,
- la promotion de l'équilibre alimentaire en lien avec notre Conseillère en Economie Sociale et Familiale,
- au réseau de Personnes Agées en Risque de Perte d'Autonomie (PAERPA),
- aux activités physiques proposées aux seniors.



Nos défis 2019 -----

> s'assurer autour des Epicerie Solidaires d'un équilibre nutritionnel et diversifié dans l'aide alimentaire,
 > permettre à des enfants issus de familles modestes de bénéficier à l'école d'un petit-déjeuner,
 > mettre en place une tarification adaptée pour la restauration scolaire (cantine à 1€ pour les familles les plus précaires),
 > reconduit la mise en oeuvre d'actions de sensibilisation et de prévention auprès des enfants scolarisés dans les écoles maxévilloises et avec d'autres publics (seniors, ...) autour de 3 thématiques prioritaires :

- Alimentation / nutrition,
- Hygiène de vie (hygiène corporelle / hygiène dentaire / sommeil),
- Dépistages organisés / Prévention-sensibilisation.

Eduquer à l'environnement passe également par une attention et un travail de tous les jours au sein des écoles de Maxéville, où se déploient des actions de protection de la nature, autour du développement durable et où s'exercent parfois les premiers gestes et comportements écologistes.

Nos défis 2019 -----

> accompagner financier et technique de certaines classes engagées dans des projets de développement durable et de respect de la nature,
 > déplacer, en lien avec le programme scolaire, des cours préparatoires mensuels à la ferme du Plateau de Haye,
 > constituer des valises d'albums, d'ouvrages scientifiques et fictionnels pour les écoles sur le thème de l'écologie, en direction des maternelles et élémentaires. Différentes entrées retenues : économie d'énergie, tri des déchets, type de cultures, alimentation...,
 > proposer par le conseil municipal des enfants des actions pour découvrir ou redécouvrir Maxéville, son environnement et plus particulièrement ses bois.

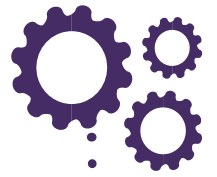
Enfin, préserver la santé c'est aussi manger mieux, et lutter contre la pollution nécessite la réalisation d'ouvrages majeurs pour la vie des Maxévillois.

Nos défis 2019 -----

> mettre de nouvelles parcelles de jardins familiaux sur des terrains appartenant à la Ville,
 > accueillir de nouveaux producteurs sur le marché éponyme des Brasseries ; y mettre en place différentes manifestations visant à valoriser les produits et savoir-faire locaux tout en développant le lien social avec les consommateurs du marché,
 > rester extrêmement vigilant et proactif auprès des services de l'Etat quant à la construction du mur anti-bruit rue de la Justice.



Fonctionnement de l'institution



Fonctionnement de l'institution

Impulsé depuis 2014, un dialogue social visant la qualité et le bien-être au travail de tous les agents, quel que soit leurs grades et fonctions, reste la ligne directrice forte de la municipalité en matière de ressources humaines.

> Si le défi quotidien reste pour les agents de la collectivité le rendu d'un service de qualité à la population, il continue pour autant de s'exercer dans un contexte juridique, financier et budgétaire contraint ; doublé d'un environnement professionnel en constante évolution pouvant conduire à une perte de repères ou rendre les conditions de travail plus difficiles.

C'est dans ce contexte de mutations, d'adaptations et de professionnalisation que la collectivité a, avec les représentants syndicaux, instauré et développé en 2018 les démarches et actions suivantes :

- Mise en application du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), dont l'objet est de rationaliser et simplifier le paysage indemnitaire,

- Adaptation des horaires d'ouverture de l'accueil au public de l'Hôtel de Ville et de l'annexe mairie au Centre Intercommunal Laxou Maxéville (CILM), afin de s'adapter aux évolutions des missions des collectivités tout en répondant aux besoins de la population,

- Modification du temps de pause des Agents Territoriaux Spécialisés pour un meilleur équilibre des charges de travail au quotidien (ménage, temps scolaire, restauration),

- Adhésion de la collectivité avec le Centre de Gestion de Meurthe et Moselle :

> à son « service de prévention et de santé au travail » composé de médecins et d'infirmiers du travail, d'ergonomes, d'ingénieurs et techniciens en hygiène et sécurité ainsi que d'un psychologue du travail et d'un assistant de service social au travail,

> à son « service Intérim » permettant de palier un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité; de remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles sur des emplois permanents et de pourvoir à la vacance temporaire d'un emploi permanent dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire,

> au nouveau dispositif de médiation préalable qui permet de trouver une solution amiable aux litiges de la fonction publique opposant les agents à leur collectivité, avec pour finalité d'éviter le plus possible les recours contentieux, qui requièrent un traitement long auprès des tribunaux administratifs et qui bien souvent entraînent la détérioration des rapports entre agent et employeur,

> au contrat groupe « Prévoyance Maintien de salaire » afin de couvrir le risque santé et/ou le risque prévoyance des agents,

> au contrat groupe « Risques statutaires » garantissant une partie des frais laissés à la charge de la commune ;

- Modification des ratios « Promus – promouvables » pour les avancements de grades fixés, toutes filières confondues, à 100% pour les catégories C, 50% pour les catégories B et 25% pour les catégories A. La CAP du CDG54 a émis un avis favorable pour l'ensemble des dossiers des agents proposés en promotion interne par la collectivité ;

- Elaboration du plan de formation (et son programme d'actions), autant levier de développement des compétences internes, qu'outil de dialogue social. Ces deux objectifs principaux restant la préparation au concours et l'amélioration de la technicité des agents sur leurs postes ;

- Elaboration du guide pratique et d'accueil de l'agent territorial qui a pour vocation d'informer et de préciser les règles générales régissant la vie professionnelle des fonctionnaires et agents territoriaux en matière de droits et obligations, d'organisation et de gestion du temps de travail, de formation professionnelle et d'action sociale,

- Prise en compte du bien-être au travail des agents via des séances hebdomadaires de relaxation et renforcement musculaire proposées sur le temps de pause méridienne.

En 2019, ces démarches et actions seront poursuivies avec les nouveaux représentants du personnel issus des élections ad-hoc de fin 2018, tout en répondant également à d'autres thématiques prioritaires identifiées et partagées :

- Poursuivre le dialogue social entre municipalité et représentants syndicaux en matière d'évaluation du RIFSEEP,

- Développer en lien étroit avec le CHSCT les actions liées à la prévention et la sécurité (premiers gestes de secourisme et matériels), à la santé et au bien-être au travail (ergonomie, équipements et postes de travail,...). Un nouveau partenariat sera par exemple mis en œuvre avec l'association ATP Saint Jacques afin de permettre aux agents de la collectivité de bénéficier d'une offre de cours supplémentaires de Pilâtes et de renforcement musculaire/cardio, proposés sur le temps de pause méridienne aux employées de cette zone d'activité,

- Mettre à jour le Document Unique d'évaluation des risques professionnels,

- Favoriser la mobilité interne des agents en diffusant les appels à candidature pour toute création, renouvellement ou évolution de poste répondant à un besoin permanent de la collectivité dès lors que les compétences et qualifications recherchées sont présentes en son sein,

- Mettre en adéquation les grades et filières des agents avec les postes occupées et missions pourvues (exemple : ATSEM),

- Actualiser et enrichir le Règlement intérieur de la collectivité existant : relations entre l'administration et ses administrés, utilisation de l'outil informatique...

Enfin, la ville de Maxéville poursuivra son soutien au Comité des Œuvres Sociales (COS) qui concourt aux objectifs poursuivis par la Mairie de Maxéville en ce qui concerne les agents municipaux, notamment en matière d'accès aux loisirs, aux vacances, aux sports et à la culture en prenant en charge l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) du personnel (actifs et retraités au jour de leur cotisation).



©NicolasBram

